PALÉOGRAPHIE GRECQUE
ÉLÉMENTS DE COURS

PLAN

[Introduction] :
- Quelques définitions et un avant-goût 1
- Petite histoire du grec 2
- Numération des Grecs 3

[1] Histoire des textes grecs :
- Éléments généraux d'histoire des textes 4-6
- Résumé de l'histoire des manuscrits grecs 7

[2] Codicologie :
- Instruments, encre, matériaux 8
- Le papier : filigranes et formats 9
- Forme des livres et composition des cahiers 9-10
- Réglure 11
- Reliure 12

[3] Paléographie :
- Graphie des lettres 13
- Accents, esprits et autres signes 13
- Paragraphes et ponctuation 14
- Mentions concernant le texte et sa copie 14
- Forme des lettres, ligatures et abréviations 15-17

[4] Analyse des fautes :
- Causes 18
- Classification 18-20

[5] Ecdotique :
- Histoire du texte
  - But et méthodes 21
  - Recension, collation et sélection 22
  - Classement des témoins, stemma et histoire du texte 24-26
- Établissement du texte et apparat critique
  - Règles pour le choix des leçons 27
  - Aspects du texte édité 27
  - Apparat critique: rédaction et abréviations 28

Bibliographie sélective 29-30

N.B. Ce cours, fait pour accompagner des reproductions de manuscrits (ici manquantes pour respecter les droits des images), consiste en fiches de synthèse, souvent faites à partir d'ouvrages anciens ou récents.

[INTRODUCTION]

QUELQUES DÉFINITIONS

PALÉOGRAPHIE : étude de l'écriture des **manuscrits** (mot abrégé en « **ms** » ou « **mss** ») – sur papyrus, parchemin ou papier (discipline pratiquée par les littéraires surtout); par manuscrits, comprendre non pas des autographes de l'auteur (sens moderne du mot « manuscrit »), mais des copies manuelles faites par des copistes

ÉPIGRAPHIE : étude des textes gravés sur des supports – pierre, argile, métal, etc. – autres que papyrus, parchemin et papier (souvent les épigraphistes ne sont pas paléographes : les spécialités sont distinctes)

CODICOLOGIE : étude du codex (support matériel de l'écriture)

PHILOLOGIE : étude des mots, ou du texte en tant que texte (morphologie, syntaxe, style, histoire, sens et réception)

PAPYROLOGIE : étude des papyrus (la papyrologie est logiquement une partie de la paléographie, mais concrètement c'est une spécialité distincte)

ECDOTIQUE : art d'éditer un texte ancien

AVANT-GOÛT : HISTOIRE DES TEXTES GRECS EN RACCOURCI

Antiquité (V^{e}-IVe s.) : création
Période hellénistique (IIIe-Ier) : travail critique et normalisation
Période romaine (Ier-VIIIe) : sélection (+ traductions) et passage au *codex* ; âge des archétypes
Renaissance byzantine (IXe-X^{e}) : translittération (passage à la minuscule) et encyclopédisme ; âge des prototypes
Période des Paléologues (XIIIe-XVe) : conservation et passage au papier; période des *recentiores*
Humanisme (XVe-XVIe) : confrontation et impression

Le support : cire —> papyrus —> parchemin —> papier
La forme : rouleau —> codex
L'écriture : onciale —> minuscule
La diffusion : Athènes —> Alexandrie —> Constantinople —> Rome, Paris, etc. (env. 40.000 mss conservés dans le monde).

Petite histoire du grec

Le grec ancien n'est pas une langue morte, mais une langue ancienne. C'est au départ un dialecte indo-européen, qui, au rythme des invasions successives venues du nord, et suivant les régions, a pris plusieurs formes.

1. Premières données historiques et géographiques

Les premiers hellénophones, les **Achéens** et les **Ioniens**, peuplades venant des Balkans, arrivent en Grèce vers -2000 et supplantent la civilisation minoenne établie à Cnossos, en Crète. Vers 1600 se développe ainsi la civilisation mycénienne, en Crète et dans le Péloponnèse. Les **Éoliens**, eux, arrivent vers 1400.

La civilistation mycénienne s'effondre vers 1200 à l'arrivée des **Doriens**. Peu à peu se crée la *polis*, et l'expansion de chaque cité dans les colonies commence à toucher l'Asie mineure et tout le pourtour méditerranéen; toutes les villes de Sicile et du sud de la péninsule italienne, appelée Grande Grèce, parlaient grec au Ve s. av. J.-C.; une partie de la Gaule aussi : parmi les colonies se trouvent Marseille (Μασσαλία), Agde (Ἀγαθὴ Τύχη), Antibes (Ἀντίπολις) ou Nice (Νίκαια).

On distingue plusieurs dialectes :

l'ionien : en Attique (illustré par Platon, Sophocle, etc.), en Eubée, en Asie mineure (Hérodote)
l'éolien : Béotie, Thessalie, Lesbos (Alcée, Sapho)
le dorien : Laconie, Argos, Corinthe, Crète, Rhodes, Italie (Pindare, Théocrite)
l'arcado-chypriote, qui n'a pas donné de littérature.

N.B. La langue d'Homère, comme celle des chœurs de théâtre, est un mélange artificiel, et purement littéraire, d'ionien et d'éolien.

2. Histoire sommaire de la langue

Vers 2000 devait exister une sorte de grec commun ou « proto-grec ». Le premier document connu de langue grecque date du XVe s. av. J.-C. Par rapport aux autres langues indo-européennes, le grec réduit le nombre des consonnes, augmente celui des voyelles et simplifie la déclinaison (ablatif, instrumental et locatif disparaissent).

Le grec ancien enseigné aujourd'hui correspond en fait au **dialecte attique**, qui, par l'importance politique, économique et surtout culturelle d'Athènes, fut longtemps une sorte de **langue internationale** (y compris en Occident, jusqu'au début de notre ère). Les conquêtes d'Alexandre, roi d'une Macédoine devenue hellénophone, y furent pour beaucoup, de même que la nature cosmopolite de l'empire romain. En s'étendant, l'attique a pris des couleurs plus ioniennes et a été légèrement modifié pour former la « langue commune » ou **κοινή** (ἡ κοινὴ διάλεκτος). Au IIe s. de notre ère, cette évolution, qui comporte déjà la plupart des changements de prononciation qu'on trouve aujourd'hui en grec moderne, provoque la réaction d'écrivains dits « atticistes » qui, comme Lucien, écrivent dans un grec qui se rapproche le plus possible de l'attique du Ve s.

Le grec reste langue impériale pendant toute la période byzantine. À partir de 1204 (prise de Constantinople par les Croisés), il n'est plus imposé par le pouvoir impérial; les dialectes refleurissent, pour donner lieu aux dialectes modernes. La domination turque (1453-1821) apporte bien des changements lexicaux; bientôt, au XIXe s., se pose la « question de la langue » (γλωσσικὸ ζήτημα) : comment combler l'écart entre langue parlée et langue écrite ? A. Coray (1748-1833) propose d'embellir la langue parlée pour la rendre plus « pure » : c'est la langue dite « katharévoussa » (καθαρεύουσα), qui fut la langue officielle de tous les documents publics jusqu'en 1975, date à laquelle elle fut remplacée par la langue démotique (« du peuple »), celle que tout le monde parle et qui évolue aujourd'hui à une vitesse accélérée.

3. Histoire sommaire de l'écriture

Une légende veut que l'alphabet ait été inventé par Cadmos, fils d'Agénor, roi de Phénicie : au XIVe s, il se serait installé en Béotie, où il aurait apporté 12 lettres. Les données de l'histoire, quant à elles, ne sont pas moins fascinantes.

La civilisation mycénienne utilisait pour écriture ce qu'on a appelé le **linéaire A** et le **linéaire B**; le linéaire A n'a toujours pas été déchiffré, le linéaire B était un syllabaire (un signe pour une syllabe; 90 signes en tout). Cette écriture s'est perdue avec l'effondrement de Mycènes.

Vers le Xe s., les Grecs adoptent **l'alphabet dit phénicien**, qui ne comportait que des consonnes. Ils le perfectionnent en attribuant des lettres consonantiques à des sons vocaliques : les voyelles sont une création grecque; ainsi le aleph a donné le alpha et le yod le iota. Changement décisif ; de l'écriture grecque dérivent notamment les alphabets copte (Égypte), cyrillique (Russie) et latin.

Le premier document alphabétique grec que l'on connaisse date de -720. Comme toute écriture de type sémitique, on écrivait de droite à gauche. Puis on pratiqua l'écriture en βουστρόφηδον (litt. « en sillons de bœuf »), alternant de ligne en ligne la direction de droite à gauche et de gauche à droite ; pour finir, au Ve s. av. J.-C., on n'écrivit plus que de gauche à droite.

L'alphabet phénicien était fait de majuscules; de même, le grec n'eut que des majuscules, cursives ou non, jusqu'au IXe s. ap. J.-C., où les manuscrits dits « en onciales » (du nom d'une forme arrondie de la majuscule) furent convertis en minuscules ; les mots n'étaient pas séparés et les accents ne furent inventés qu'au IIIe s. av. J.-C. par Aristophane de Byzance (la prononciation devait commencer à être incertaine); la ponctuation, elle, ne devint systématique qu'au Xe s. ap. J.-C.

Les lettres d'imprimerie actuelles sont dérivées des premiers caractères grecs fondus au XVIe s. par Claude Garamont d'après l'écriture, encore pleine de ligatures, du Crétois Ange Vergèce. Les premières impressions où toutes les lettres étaient séparées comme aujourd'hui ont été réalisées en Hollande à la fin du XVIIe s. L'écart est aussi grand entre la graphie actuelle et celle du Ve s. av. J.-C. qu'entre la prononciation érasmienne et la prononciation très chantante de ce siècle d'or…

Pour mémoire, cette page du Bailly rappelant que, dans les manuscrits, les Grecs utilisaient des lettres comme chiffres…

NUMÉRATION DES GRECS

Source : A. Bailly, Dict. grec-français

Les Grecs employaient pour chiffres les vingt-quatre lettres de l'alphabet sans en changer l'ordre, mais en y intercalant trois signes particuliers : le ϛ, qui valait 6 et s'appelait ἐπίσημον Ϝαῦ ou simplement ἐπίσημον; c'est primitivement le *vau* des Hébreux et des Phéniciens, identique avec le digamma des Éoliens et l'*f* des Latins; le ϟ ou ϙ, qui valait 90 et s'appelait κόππα, primitivement le *coph* des Hébreux et des Phéniciens, le *q* des Latins; enfin le ϡ, qui valait 900 et s'appelait σάμπι à cause de sa forme (σάν ou σίγμα et πῖ), originairement le *sin* des Hébreux et des Phéniciens. Voici la valeur des lettres employées comme chiffres :

	UNITÉS.		DIZAINES.		CENTAINES.
1	α′	10	ι′	100	ρ′
2	β′	20	κ′	200	σ′
3	γ′	30	λ′	300	τ′
4	δ′	40	μ′	400	υ′
5	ε′	50	ν′	500	φ′
6	ϛ′	60	ξ′	600	χ′
7	ζ′	70	ο′	700	ψ′
8	η′	80	π′	800	ω′
9	θ′	90	ϟ′	900	ϡ′

Avec ces vingt-sept caractères, surmontés, comme on le voit, d'un accent à droite, ils pouvaient exprimer tous les nombres jusqu'à 999. Exemples : 11, ια′. 12, ιβ′. 13, ιγ′... 21, κα′. 22, κβ′. 23, κγ′... 101, ρα′. 102, ρβ′. 103, ργ′... 110, ρι′. 111, ρια′. 112, ριβ′... 990, ϡϟ′. 991, ϡϟα′. 992, ϡϟβ′... 999, ϡϟθ′. Arrivés là, ils employaient ensuite pour exprimer les mille, dizaines et centaines de mille, les mêmes lettres et dans le même rapport que pour exprimer les unités, dizaines et centaines d'unités. Seulement, pour distinguer leur nouvel emploi, on marquait ces lettres d'un iota souscrit à gauche. Ainsi ͵α signifiait 1000, ͵β, 2000 ; ͵γ, 3000 ; ͵δ, 4000, et ainsi de suite jusqu'à ͵ϡ, qui valait 900 000. Et l'on pouvait écrire ainsi tous les nombres jusqu'à 999 999 ou ϡϟθϡϟθ′. Mais ordinairement on s'arrêtait à 100 000 ou ͵ρ. A partir de ce nombre, on aimait mieux tourner par l'adjectif μύριοι, dix mille, joint aux adverbes δεκάκις, dix fois, εἰκοσάκις, vingt fois, etc. Exemples ; Δεκάκις μύριοι, dix fois dix mille, ou cent mille. Εἰκοσάκις μύριοι, vingt fois dix mille, ou deux cent mille. Ἑκατοντάκις μύριοι, un million. Χιλιάκις μύριοι, dix millions. Μυριάκις μύριοι, cent millions. On trouve quelquefois ρ surmonté d'un tréma, pour signifier un million.

Les livres de l'Iliade et de l'Odyssée sont désignés par les lettres de l'alphabet grec prises simplement dans leur ordre vulgaire, sans aucune intercalation, avec une valeur déterminée par leur rang depuis 1 jusqu'à 24, comme nous employons quelquefois les lettres de notre alphabet pour servir d'étiquettes. Mais ce n'est pas là un système de numération.

Une autre manière de chiffrer, usitée dans les anciennes inscriptions, se rapproche beaucoup de la manière latine. Elle consiste à employer les signes I, un ; Π, cinq (πέντε) ; Δ, dix (δέκα) ; [Π], cinquante (cinq fois dix) ; H, cent (Ηεκατόν *pour* ἑκατόν) ; [H], cinq cents ; X, mille (χίλιοι), [X]. cinq mille ; M, dix mille (μύριοι) ; [M], cinquante mille (cinq fois dix mille), absolument comme on emploie les chiffres romains, mais sans craindre de répéter le même chiffre jusqu'à quatre fois de suite. Exemples : I, 1 II, 2. III, 3. IIII, 4. Π, 5. ΠI, 6. ΠII, 7. ΠIII, 8. ΠIIII, 9. Δ, 10. ΔI, 11, ΔII, 12. ΔIII, 13. ΔIIII, 14. ΔΠ, 15. ΔΠI, 16. ΔΠIIII, 19. ΔΔ, 20. ΔΔΔ, 30. ΔΔΔΔ, 40. [Π] ou [M], 50. [Π]Δ. 60. [M]MMMM [X]XXXX[H]HHHH[Π]ΔΔΔΔΠIIII, 99 999. On trouve aussi quelquefois les signes [M̄], dix fois dix mille, ou 100 000. [H̄], cent fois dix mille, ou un million.

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'HISTOIRE DES TEXTES GRECS

cf. L.D. REYNOLDS & N.G. WILSON, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*, Paris 1984

[PRÉCISIONS PRÉALABLES SUR LA DIFFUSION DES TEXTES DANS L'ANTIQUITÉ]

Il est important de ne pas projeter sur l'Antiquité notre idée moderne d'« édition » ou de « publication ». Plusieurs étapes doivent être distinguées :

1) la mise par écrit : un auteur utilisait souvent les services d'un secrétaire ; dans le cas de performances orales, celles-ci étaient prises en notes par des sténographes ou des tachygraphes, puis copiées « au propre » avec ou sans révision de l'auteur.

2) la révision, inutile si l'étape 1 était suffisante, mais capitale si un auteur avait l'intention de diffuser un texte jusque-là resté à l'état de brouillon ou de notes informelles

3) la diffusion ou la mise en circulation (ces deux mots doivent être préférés aux mots « édition » et « publication »), avec de multiples cas de figure :

- l'auteur envoie son écrit (sous forme épistolaire ou accompagnant une lettre) à un destinataire, qui le fait lire à un groupe d'amis et le fait copier dans une librairie
- l'auteur fait lui-même copier son texte par un libraire
- l'auteur dépose son texte dans une bibliothèque institutionnelle (civile, royale ou épiscopale par ex.)
- dans le cas de performances orales, les notes prises en sténographie pouvaient être copiées en librairie et diffusées sans l'accord de l'orateur.

Les exemplaires de librairie faisaient ainsi l'objet de beaucoup de copies « pirates ». Un auteur avait donc du mal à contrôler la diffusion de ses textes et à apporter des corrections ; d'où l'intérêt d'un dépôt dans un lieu de conservation : les exemplaires de bibliothèques faisaient office de modèles.

Pour une description moins simpliste, lire T. DORANDI, *Le stylet et la tablette*, Les Belles Lettres, Paris 2000.

1. L'ANTIQUITÉ

Dans la Grèce préclassique, la littérature s'est adressée à des analphabètes : tant que dura la **littérature orale**, les livres n'existèrent pratiquement pas. La première version écrite des épopées vit le jour à Athènes, au milieu du VIe s., sur l'ordre de Pisistrate, sans doute pour récitation aux Panathénées. Avec le développement des genres littéraires qui ne reposaient pas sur la composition orale, les auteurs durent, à compter du VIIe s., écrire leurs œuvres ; c'est ainsi qu'Héraclite a, dit-on, déposé dans un temple son fameux traité. Il faut attendre le milieu du Ve s. pour pouvoir parler d'un commerce des livres en Grèce.

2. L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE : LA BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE ET LA PHILOLOGIE ALEXANDRINE

Il existait bien des **bibliothèques** privées (Euripide se voit raillé par Aristophane en *Grenouilles* 943 à cause des livres qu'il pillait pour ses propres pièces) et il est probable que les archives d'Athènes conservaient un texte officiel des œuvres théâtrales jouées aux grandes fêtes; c'est Lycurgue (env. 390-324) qui en aurait eu l'idée. Au IVe s. apparaissent les bibliothèques « scolaires », comme celles de l'Académie et du Lycée.

Mais peu après, Ptolémée Philadelphe vers 280 les concurrença en créant le Musée, temple en l'honneur des Muses, en réalité un vrai centre de recherches : Ératosthène (env. 295-env. 214), un des bibliothécaires, voulut par exemple mesurer la circonférence de la terre. Le projet de la **bibliothèque d'Alexandrie** aurait été amorcé vers 295, quand Ptolémée Ier pria Démétrius de Phalère, disciple de Théophraste, de venir à Alexandrie. Elle comptait entre 200 000 et 490 000 volumes au IIIe s., quand Callimaque établit un guide bibliographique qui lui-même tenait en 120 volumes.

Le travail des bibliothécaires (parmi les premiers d'entre eux, citons Zénodote, Apollonios de Rhodes, Aristophane et Aristarque) fut aussi capital que multiple ; ce sont eux qui inventèrent en quelque sorte la **critique textuelle** (visant à établir le « bon » texte) et fixèrent le texte officiel de bien des œuvres, assurant leur normalisation.

Ce faisant, les philologues alexandrins ont défini les principes de la **critique littéraire** (visant à expliquer le sens du texte) ; déjà Aristote avait étudié les difficultés d'Homère et, bien avant lui, Théagène de Rhégium (env. 525), aiguillonné peut-être par les attaques de Xénophane qui accusait d'immoralité les dieux homériques, avait essayé de tirer le poète de ce mauvais pas en recourant à une interprétation allégorique. Le plus souvent, les commentaires n'étaient pas en marge, mais formaient un rouleau séparé; des σημεῖα placés en marge indiquaient que le passage était intéressant, par ex. qu'il était corrompu ou apocryphe et expliqué dans le commentaire. Le plus important de ces signes est l'obèle (⸗ ou ÷), utilisé pour un vers apocryphe ; l'astérisque (※), pour un vers placé à tort ailleurs. Le principe du travail est « d'expliquer Homère par Homère » (Ὅμηρον ἐξ Ὁμήρου σαφηνίζειν). Homère ne fut pas, bien sûr, le seul auteur auquel ce principe s'appliqua : les Tragiques, en particulier, constituèrent la deuxième référence poétique ; c'est à ce moment-là qu'au début de toutes les pièces de théâtre furent placés des « arguments » résumant l'intrigue.

À ce travail de critique s'ajoute celui d'**amélioration graphique**, visant à faciliter la lecture. Il fallut translittérer dans l'orthographe ionienne l'ancien alphabet, officiel à Athènes jusqu'en 403 (la lettre ε servait pour ε, ει, η et la lettre ο pour ο, ου, ω). Aristophane de Byzance (257-180) améliora la ponctuation et inventa un système d'accentuation (qui ne devint de règle qu'au Xe s.) et la colométrie, à savoir la notation du nombre de lignes ou de vers (jusque-là, la poésie était écrite comme la prose).

En dehors d'Alexandrie, la **bibliothèque de Pergame**, en Asie mineure, est l'œuvre d'Eumène II (197-159) ; elle a pu compter jusqu'à 400 000 volumes. Parmi les savants qui l'ont utilisée et nourrie, Polémon (220-160) s'est intéressé à la topographie et aux inscriptions; Cratès (200-140), lui, était connu pour ses travaux sur Homère.

Parmi les stoïciens, citons Héraclite, auteur de commentaires allégoriques d'Homère, et Denys le Thrace (170-90), le premier grand grammairien grec, qui enseigna surtout à Rhodes après avoir été poussé à l'exil par Ptolémée Évergète II. Au Ier siècle, citons le grand compilateur Didyme.

3. L'époque romaine

Cette période, qui est tout de même celle des archétypes, est assez noire, surtout après le IIe s. de notre ère, dans la mesure où c'est à ce moment-là que la plupart des textes antiques ont disparu : désintérêt et manque de lecteurs, développement du christianisme, prédominance de la rhétorique aux dépens des autres genres, goût moins pour la création littéraire que pour la compilation, fin des grandes bibliothèques et de certaines écoles.

Des **écoles**, il y en avait pourtant à Alexandrie (pour Aristote), Antioche, Athènes, Beyrouth (pour le droit), Constantinople et Gaza. La fonction publique s'étant prodigieusement développée au IVe s., Rome avait besoin d'administrateurs formés aux arts libéraux. Mais elles disparurent l'une après l'autre, si bien qu'au milieu du VIe s., il ne restait plus que celles de Constantinople et d'Alexandrie : Justinien avait fermé l'école de philosophie d'Athènes en 529.

La place prépondérante accordée à la **rhétorique** (surtout après la « seconde sophistique » du IIe s.) et à l'atticisme (prédominant dès le Ier s. av. J.-C., il a ensuite pour modèle Lucien et Aelius Aristide) ne favorisait guère la poésie ni l'érudition. Aristophane, à la langue très attique, est le seul comique à survivre. Pendant cette période pourtant les anciens commentaires furent repris sous forme de scholies, écrites dans les marges et non plus consignées dans des ouvrages distincts.

Après le IIIe s., on rencontre de moins en moins d'hommes cultivés ayant connaissance de textes qui ne nous sont pas parvenus. Est-ce dû au succès d'un **programme scolaire exclusif** (Wilamowitz), avec notamment le choix des Tragiques ? L'époque est aux anthologies et aux **compilations**, comme celle de Stobée au Ve s. Dès le Ier siècle, on avait fait des choix scolaires, des *excerpta*, on délimite un corpus (ex : 7 pièces de Sophocle sur 123). Pourtant toutes les pertes qui ont affecté la littérature antique ne se produisirent pas à haute époque : au IXe s., Photius put encore avoir accès à de très nombreux livres dont on ne trouve plus trace ensuite et dont nous ne savons rien, sauf ce qu'il nous en dit. En tout cas, on cessa visiblement de faire des copies des classiques de 550 à 750 ; la plupart sont aujourd'hui dans les écritures inférieures des palimpsestes.

Dans le même moment, c'est-à-dire assez tôt, les œuvres hellènes furent traduites en **syriaque**, surtout à Nisibe et à Edesse : le Nouveau Testament, mais aussi Aristote, Théophraste, Denys le Thrace, Lucien. L'**arabe** est très utile pour le texte de la *Poétique*. Hunain ibn Ishaq (809-873) est l'un des meilleurs traducteurs.

4. La Renaissance byzantine au IXe s.

Au IXe s. se produit ce qu'on a appelé le « nouvel hellénisme » ou δεύτερος Ἑλληνισμός. En 863, le césar Bardas fait revivre l'**université impériale** en fondant à Constantinople (remaniée par Théodose II vers 425, puis noyée dans la tourmente iconoclaste) une école dont il confie la direction à Léon, philosophe et mathématicien.

Le renouveau culturel va de pair avec l'innovation graphique. L'onciale prenait de la place et le papyrus ne se trouvait que difficilement ; on adapta donc pour le livre l'écriture qu'utilisaient depuis un certain temps les milieux officiels pour les lettres, documents, rapports, etc., à savoir la **minuscule**, qui prenait moins de place et pouvait s'écrire très vite : c'est la translittération ou μεταχαρακτηρισμός. Le premier exemple daté, les Évangiles Uspensky (*Léningrad gr.* 219), nous met en 835 ; on peut penser que la minuscule avait été adoptée un peu avant. Elle fut popularisée par les religieux du Stoudios, monastère et centre de production de la capitale. La minuscule, exigeant moins de parchemin, favorisa la copie des textes qui sera encore stimulée par une autre invention. Lors de la prise de Samarcande en 751, les Arabes avaient capturé des Chinois qui leur apprirent à fabriquer du **papier**. La production étant devenue bientôt très importante en Orient et en Espagne, Byzance en importa et l'utilisa dans les archives impériales dès le milieu du XIe s.

De brillants intellectuels jalonnent dès lors l'histoire de la littérature grecque. **Photius** (810-893), avant d'être patriarche à deux reprises (858-867 et 877-886), écrit à son frère Tarasius la *Bibliothèque* ou *Myriobiblos* divisée en 280 sections (dont 122 consacrées à des auteurs profanes), récapitulant et commentant d'innombrables œuvres, à l'exception notable de la poésie.

Parmi les érudits de l'époque postérieure, **Aréthas** de Césarée en Cappadoce (860-935), l'empereur **Constantin VII Porphyrogénète** (913-959), les auteurs de la *Souda* (sous Jean Tzimiscès, 969-976), véritable encyclopédie suivant l'ordre alphabétique.

De cette époque datent le manuscrit de l'*Anthologie palatine* (Heidelberg, *Pal. gr.* 23 + *Paris suppl. gr.* 384), l'*Iliade* de Venise (*Marcianus gr.* 454), l'Aristophane de Ravenne, le seul manuscrit médiéval donnant les 11 pièces (*Rav. gr.* 429), le *Laurentianus pluteus* 32,9, essentiel pour Sophocle et Apollonios de Rhodes, et de surcroît le seul témoin ancien qui contienne les sept tragédies d'Eschyle, le *Vaticanus gr.* 124, principal témoin de Polybe, écrit par le moine **Ephrem** en 947, de même que l'*Organon* d'Aristote (*Marcianus gr.* 201); deux copies de Démosthène (*Parisinus gr.* 2935 et *Laurentianus pluteus* 59,9), l'Aristophane de Ravenne et les *Lois* de Platon (*Vaticanus gr.* 1) sont de « l'atelier d'Ephrem ».

5. À partir du XIe s.

En 1045 furent créées des facultés de droit et de philosophie sous l'égide de l'empereur Constantin IX Monomaque, celle de philosophie étant dirigée par **Michel Psellos** (1018-1078).

Nouvel essor de la philosophie, aristotélicienne cette fois, au début du XIIe s. Anne Comnène, cette princesse qui fut enfermée dans un couvent où elle écrivit sa fameuse *Histoire*, était liée avec deux érudits, Eustrate de Nicée et Michel d'Ephèse, à qui l'on doit des commentaires d'Aristote (*Politique* et œuvres zoologiques). Eusthate de Thessalonique (actif entre 1160 et 1192) commenta abondamment les classiques, ainsi que **Jean Tzetzès** (env. 1110-1180). Quant à Michel Coniatès (ou Acominatus), il fut évêque à Athènes, où il eut le Parthénon intact pour cathédrale. C'est sans doute à cette époque que remontent les « triades », c'est-à-dire le choix scolaire de trois pièces de chacun des Tragiques et d'Aristophane.

Le **sac de Constantinople en 1204 par les Croisés** (qui restent jusqu'en 1261) fut pour les bibliothèques un désastre pire encore que le sac de 1453 (à cette époque il ne restait plus grand chose, sauf un manuscrit complet de l'*Histoire universelle* de Diodore de Sicile) : des textes rares furent définitivement détruits, alors qu'ils auraient pu être acheminés vers l'Ouest par les nombreux bibliophiles italiens ; ce n'est pas un hasard s'il ne reste plus de manuscrit écrit dans ces quelques décennies. Pendant l'empire de Nicée (capitale de refuge pendant cette période), où les empereurs Jean Vavatzès et Théodore Lucas Lascaris favorisèrent écoles et bibliothèques, les lettres fleurissent hors de la capitale, notamment en Italie méridionale. Constantinople gardait des contacts étroits avec la région d'Otrante, où le grand monastère Saint-Nicolas avait une école et une bibliothèque imposante, de même qu'à Nardo et à Gallipoli (deux villes du voisinage).

Une fois Constantinople reprise, la dynastie des **Paléologues** (1261-1453) a fortement stimulé les études littéraires. Le moine **Maxime Planude** (env. 1255-1305) dirigea une école dans la capitale, fut chargé d'une mission diplomatique à Venise où il acquit de solides connaissances de latin, chose extrêmement rare à Byzance; il traduisit notamment Augustin, Boèce, Macrobe, Ovide (au siècle suivant, le moine Démétrius Cydonès traduisit Thomas d'Aquin). On lui attribue généralement l'initiative d'un gros volume (*Laurentianus pluteus* 32,16) donnant un grand choix de poètes classiques, inscrits ou non au programme scolaire, comme Nonnos. Il dressa un catalogue des œuvres de Plutarque et prépara une version révisée de l'*Anthologie grecque* qui comporte quantité d'épigrammes n'apparaissant pas dans le manuscrit palatin ; le manuscrit autographe de ce travail est aujourd'hui à Venise (*Marcianus gr.* 481). Il consacra un opuscule à l'introduction des chiffres arabes. Notons qu'il a de la peine, dans la capitale même, à se procurer du parchemin.

Démétrius Triclinius résida de 1305 à 1320 à Thessalonique, où il enseignait. Il fit la chasse aux manuscrits et il découvrit un exemplaire du vieux traité d'Héphestion ; il fut le premier à comprendre les mètres classiques et leur utilité dans l'établissement du texte; on a conservé un Euripide corrigé de sa main (*Laurentianus pluteus* 32,2), qui est avec le *Palatinus gr.* 287 (originellement uni au *Laurentianus Conventi Soppressi* 172) le seul témoin de 9 tragédies d'Euripide.

6. L'humanisme et la Renaissance occidentale

Après la prise de Constantinople en 1453, c'est essentiellement en Occident que la culture orientale se réfugie. Du XIVe au XVIe s. se développe l'humanisme, mouvement essentiellement séculier, confiant en l'homme et marqué par un retour aux classiques. Parmi les événements importants des XIVe-XVe s., signalons le transfert de la papauté de Rome en Avignon (1307-77) qui permit des échanges entre le sud et le nord, de même que le concile de Constance (1414-17, réuni pour mettre fin au schisme d'Occident).

Le cardinal **Bessarion** (env. 1400-1472), *Latinorum Græcissimus, Græcorum Latinissimus*, fut à l'origine l'un des Grecs chargé de négocier au concile de Florence (1439) la réunion des Églises d'Orient et d'Occident. Il amassa, surtout après la chute de Constantiople (1453) une bibliothèque de presque 500 manuscrits qu'il donna de son vivant à la cité de Venise.

C'est à Venise qu'**Alde Manuce** (1449-1515) eut l'idée de fonder une maison d'édition destinée essentiellement aux œuvres grecques. L'invention de l'imprimerie (1434 pour la presse, 1450 pour les caractères mobiles métalliques), de fait, favorisa d'abord l'édition en latin, mais le grec était moins connu et plus difficile à reproduire typographiquement.

C'est encore à Venise qu'**Érasme** (env. 1469-1536) fait ses débuts (et vulgarise la prononciation dite « érasmienne », qui à l'époque était moderne) ; à Bâle par la suite il publie notamment un Nouveau Testament grec qui fit date et prépara en quelque sorte l'*Histoire critique du texte du Nouveau Testament* de Richard Simon, marquant en 1689 les débuts de la critique textuelle moderne.

Concrètement, l'imprimerie a empêché la disparition d'un texte ; l'édition aldine de 1525 du *Protreptique* de Galien demeure, alors que tous les manuscrits ont disparu ; les accidents fatals concernant les imprimés (comme la disparition en mer de la totalité des tout neufs exemplaires de la première Bible polyglotte du cardinal Cisneros au XVIe s.) sont rares.

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DES MANUSCRITS

cf. A. DAIN, *Les manuscrits,* Paris 1949

A) **L'original** est l'exemplaire manuscrit remontant à l'auteur.

1. **L'autographe** est le manuscrit plus ou moins propre de l'auteur ; il n'est pas conservé (sauf par ex. l'*Anthologie* de Planude dans le *Marcianus gr.* 481).

2. **L'apographe** est celui qu'un copiste écrit sous la dictée de l'auteur lisant ses notes ; il est ensuite révisé par l'auteur (par ailleurs « l'apographe » désigne la copie directe d'un manuscrit).

3. Le **manuscrit** lui-même est copié par le calligraphe et déposé dans une bibliothèque.

4. De l'apographe on tirait des **exemplaires** diffusés par les libraires.

B) Les archétypes

1. **L'archétype** est le plus ancien témoin de la tradition où le texte d'un auteur se trouve consigné dans la forme qui nous a été transmise. S'il y a plusieurs formes de la tradition, il y a évidemment plusieurs archétypes. L'archétype est normalement une édition constituée en forme, déposée dans une bibliothèque, parfois signée. Sauf exception (l'*Anabase* d'Arrien), l'archétype ne nous est pas parvenu.

2. **Le préarchétype** [mot inventé par G. Pasquali] est par-delà l'archétype une forme plus ancienne du texte.

3. **Le-plus-proche-commun-ancêtre-de-la-tradition** est une copie, directe ou indirecte, de l'archétype, tantôt très rapprochée de lui, tantôt très lointaine, qui par hasard donne une tradition plus récente. Généralement, c'est lui plutôt que l'archétype auquel le philologue arrive à remonter ; il a déjà des scholies.

> [Avertissement sur l'emploi du mot **ARCHÉTYPE** : chez K. Lachmann, c'est ce terme qui désigne ce que Dain appelle « le plus-proche-commun-ancêtre-de-la-tradition » – et c'est là le sens le plus usité encore aujourd'hui ; confusion de terminologie mise à part, la distinction que fait Dain est valable].

C) Les exemplaires translittérés (durant le « second hellénisme » au IXe s, jusqu'en l'an 1000) en minuscules permettent une diffusion plus rapide et économique des textes. On opère un travail critique en même temps, en séparant le texte de la glose, ce qui fait que ces exemplaires peuvent être bien meilleurs que d'anciens papyrus. Opération coûteuse qui exigeait une seule translittération : d'où, souvent, l'unité de la tradition. Beaucoup de palimpsestes ont été faits à partir d'onciaux. L'exemplaire en minuscules remplaçait en bibliothèque l'oncial, que l'on détruisait, et devenait le point de départ de la tradition ultérieure.

D) Les prototypes (ou **antigraphes**, entre 1000 et 1200) représentent les témoins anciens issus directement ou indirectement des exemplaires translittérés et constituent le type de chacun des rameaux de notre tradition. Les divergences entre les prototypes s'expliquent par des corrections et des gloses insérées dans le texte.

E) *Recentiores* et *deteriores*.

Prise de Constantinople par les Croisés en **1204** : la ville n'est plus le centre officiel de copie, jusqu'en 1261. Puis le **papier** redonne un nouveau souffle, ainsi que le renouveau universitaire. Le petit format, hérité des parchemins, est en usage courant jusqu'au XVe s. La qualité de la copie se dégrade (les professeurs et les érudits copient eux-mêmes à la place des scribes), mais il y a aussi un renouveau philologique (grâce auquel peut se vérifier l'adage *recentiores non deteriores* : voir *infra*), pendant un temps assez court : c'est celui de Maxime Planude (1250-1310) et de Manuel Moschopoulos (1265-1316 env.) à Constantinople, de Thomas Magistros (1275-1325) et de Démétrius Triclinius (env. 1280-env. 1340) à Thessalonique.

1453 : prise de Constantinople par les Turcs ; essor de l'Athos, du Sinaï, des Météores et surtout de l'Occident (Italie, notamment Florence, puis Trente).

Un cas particulier : **les palimpsestes**.

Coûteux et rares, les parchemins sont souvent réutilisés (les tablettes de cire et le papyrus aussi) ; le texte original est « gratté » (en grec ψάω ; toutefois les papyrus ne pouvaient être que lavés – et encore, difficilement), la surface est polie « à nouveau » (en grec *palin*) et peut alors recevoir un second texte. Un exemple célèbre est le manuscrit C (du Ve s.), sur lequel a été recopiée au XIIe s la traduction grecque de 38 traités d'Éphrem, un Père de l'Église syrienne du IVe s. Un concile de 692 interdit les palimpsestes sur les textes de l'Écriture. En vain, semble-t-il, car 50 de nos mss onciaux du NT sont des palimpsestes !

Pour résumer, on classe les minuscules en **quatre catégories** :

1. *Codices* ***vetustissimi*** : IXe-milieu Xe s.
2. *Codices* ***vetusti*** : milieu Xe-début XIIIe s.
3. *Codices* ***recentiores*** : milieu XIIIe-milieu XVe s.
4. *Codices* ***novelli*** : après 1456 (après l'invention de l'imprimerie en Occident).

Éléments de codicologie

cf. notamment Edward Maunde THOMPSON, *Handbook of Greek & Latin Palæography,* Londres 1892
http://aedilis.irht.cnrs.fr/stage/glossaire.htm
http://vocabulaire.irht.cnrs.fr/vocab.htm

1. Instruments d'écriture – Encre

Le στῦλος, γραφεῖον (*stilus*, *graphium*) est utilisé sur la cire; le κάλαμος ou σχοῖνος, de roseau ou de métal, sur le papyrus; on l'utilise jusqu'au XVe s. La plume d'oie ou penna a dû être utilisée sur parchemin surtout, à partir du VIe s.

L'encre (μέλαν, μελάνιον ou *atramentum*) est plus noire au sud qu'au nord de l'Europe en général. L'encre rouge s'appelle μελάνιον κόκκινον ou *minium*, *rubrica*.

2. Matériaux de support

Feuilles (d'olivier), notamment pour le vote. Graffiti muraux. Lin, à usage religieux. Bois.
Écorce = *liber* en latin —> livre, ou *tilia* ou *philyra*, fine écorce intérieure.
Argile et céramique (*ostraka*) à usage politique ou scolaire, ou par nécessité.
Métaux (or, argent, plomb, bronze), à usage magique ou politique.
Cire (sur tablette de bois), à usage littéraire, scolaire, épistolaire (les *codicilli* ou *pugillares*, courtes missives, s'opposent aux *epistolæ*, lettres plus longues, sur papyrus ; saint Augustin en use encore ; il existe un exemple datant de 1148), politique, économique (jusqu'au XVe s.), etc.; c'est la plus commode pour écrire couramment ; reliées par des anneaux, les tablettes forment un codex. [Des tablettes de bois enduit étaient encore utilisées récemment dans des écoles coraniques, par ex. au Yémen]

Le papyrus (πάπυρος, βύβλος, χάρτης, *charta*). La fibre du roseau est découpée dans la longueur en bandes minces ; ces bandes, une fois séchées, sont juxtaposées, puis collées en deux couches croisées, l'une verticale, l'autre horizontale; l'ensemble est soumis à une forte pression. Enfin on polit la feuille à écrire. Un rouleau était formé de 20 feuilles au maximum (sauf exceptions), jointes les unes aux autres ; la première s'appelait πρωτόκολλον. Les scribes écrivaient sur la face intérieure, aux fibres horizontales. Peu cher, d'écriture aisée, le papyrus utilisé en Égypte dès le 3e millénaire se répand partout en Grèce à partir du VIIe s. av. J.-C. Le papyrus resta d'usage courant en Égypte jusqu'à la conquête arabe ; on l'utilisait surtout pour les lettres.

Le parchemin (διφθέραι, *membranæ* ; *nota bene* : σωμάτιον désigna d'abord un mss capable de contenir une œuvre entière ou corpus, puis un mss en parchemin par opposition au papyrus). C'est l'embargo instauré par Ptolémée Épiphane (205-182 av. J.-C.) sur le papyrus égyptien qui poussa, dit-on, Eumène de Pergame à développer la fabrication du parchemin. Les peaux d'animaux (principalement de moutons) étaient raclées au couteau, puis polies à la pierre ponce. Le parchemin (ou « peau de Pergame », membrana Pergamena), très solide, se répand à partir du IIIe s av. J.-C. et supplante le papyrus, moins facilement rescriptible et à une seule face, qui disparaît au plus tôt vers le Ve ou le VIe s. de notre ère – l'embargo n'ayant pas été très long, l'évolution est lente. Les chrétiens ont sûrement joué un rôle en privilégiant le parchemin plutôt que le papyrus, support des écrits païens. Du IXe au XIVe s., le parchemin est en Occident le support incontesté de l'écriture jusqu'à l'arrivée du papier.

Le papier arrive de Chine grâce aux Arabes dès la fin du VIIIe s., qui l'introduisent en Espagne et en Sicile. Il faut attendre le XIe s. pour que son usage soit moins que rare, et le XIIIe pour qu'il soit quasi universel. Le premier ms grec sur papier daté en Occident est de 1282.

Il existe deux sortes de papier (tous deux en fibre de lin – et non en coton) : occidental (*chartaceus*, fait avec de la colle végétale, c'est-à-dire de l'amidon) ou oriental (dit « bombycin », fait avec de la colle animale, c'est-à-dire de la gélatine). D'après une idée reçue, le papier occidental serait fin tandis que l'oriental serait brun, épais, pelucheux et sans filigrane ; il n'en est rien ! Avant le XIIIe s., le premier est épais et rugueux, avec des vergeures épaisses et des pontuseaux très écartés et réguliers, le second est plutôt brun, mais pas épais ni pelucheux, avec des vergeures fines et des pontuseaux irréguliers. Après le XIIIe s., le papier occidental s'affine et ressemble à l'oriental.

Il y a trois formats orientaux : 720x560mm, 560x360mm, 360x280mm. La production de papier commence en Italie au début du XIIIe s. avec un format de 490x350mm, puis de 450x290mm aussi, puis 4 formats coexistent : impérial (740x510mm), royal (615x450mm), moyen (504x350mm), réduit (450x318mm).
Parmi les facteurs à prendre en considération pour une datation sont les vergeures (horizontales), les pontuseaux (verticaux) et, surtout, les filigranes (à partir du XIIIe en Italie) : voir Charles-Moïse BRIQUET, *Les filigranes*, 1907, 4 vol. et surtout R. W. ALLISON et al., http://abacus.bates.edu/Faculty/wmarchive (Archive of Papers and Watermarks in Greek Manuscripts)

LE PAPIER :
FILIGRANES ET FORMATS
Source : D. Muzerelle, Vocabulaire codicologique, Paris 1985
n° 21, 40-42

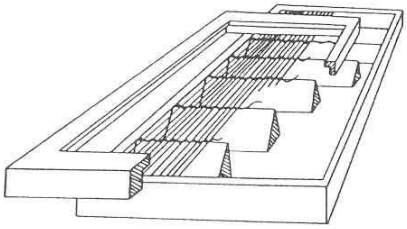

Forme avec le châssis,
la couverte, les pontuseaux
et les fils vergeurs

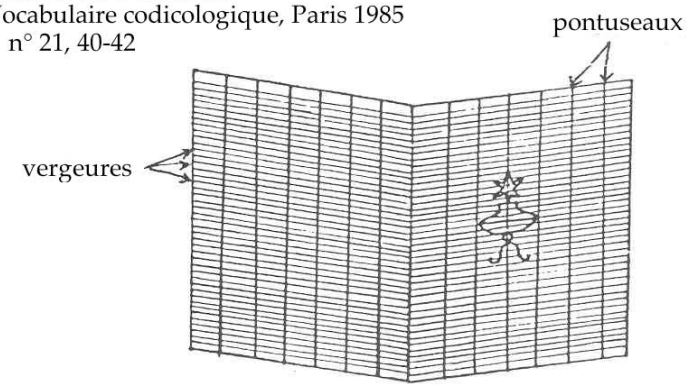

Position du filigrane dans un cahier de format
IN-FOLIO (plié une fois).
Ce cahier-ci est un SINGULION
(formé d'un seul bifolio)

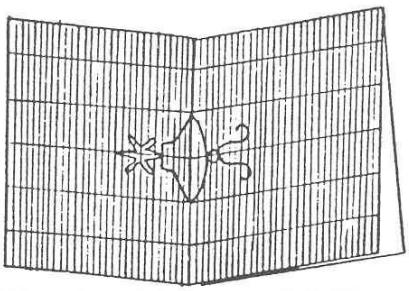

Position du filigrane dans un cahier de format
IN-QUARTO (plié 2 fois).
Ce cahier-ci est BINION
(formé de 2 bifolios)

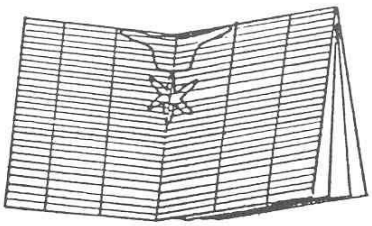

Position du filigrane dans un cahier de format
IN-OCTAVO (plié 3 fois).
Ce cahier-ci est un QUATERNION
(formé de 4 bifolios)

FORMATS et POSITIONS des FILIGRANES
Source : J. Lemaire, *Introduction à la codicologie,*
Louvain-la-Neuve 1989, p. 37

type de format du papier	nombre ou mode de pliage de la feuille de départ	orientation des vergeures	orientation des pontuseaux	position du filigrane
in-folio	un pliage (pliage en deux)	horizontalement	verticalement	au centre du feuillet
in-quarto	deux pliages (pliage en quatre)	verticalement	horizontalement	au centre de la marge de petit fond
in-octavo	trois pliages (pliage en huit)	horizontalement	verticalement	en tête ou en queue de la marge de petit fond

3. Forme des livres

Le « livre » se dit βίβλος (ou βιβλίον pour les lettres, du moins au début, ou encore τεῦχος pour une œuvre en plusieurs volumes ou τόμοι), *liber* (ou *libellus* pour les recueils de poèmes, du moins au début).

Le **rouleau** (en hébreu *megillah*, en latin *volumen*) est la forme la plus ancienne du livre. Le rouleau, fait de feuilles de papyrus collées ou de feuilles de parchemin cousues bout à bout, ne peut guère dépasser 10 mètres de long (la longueur de l'évangile de Luc !). Il est enroulé à partir de la dernière feuille sur un bâton (ὀμφαλός, *umbilicus*). On le place dans une boîte (κίστη, κιβωτός, *capsa, cista,* etc.). Le titre était écrit, à l'intérieur, à la fin de l'œuvre et, à l'extérieur, sur un ruban de parchemin attaché au bord (σίλλυβος, πιττάκιον, γλῶσσα, γλωσσάριον; *titulus, index*). Le scribe écrivait en colonnes (σελίς, καταβατόν, *pagina*). Le côté extérieur était rarement écrit, sauf dans les copies d'auteur ou pour les exercices scolaires.

Après lecture, il devait être rembobiné, ce qui était long (le *Banquet* tient dans un rouleau de 7 m, ou sur 70 pages aujourd'hui). D'où, souvent, des citations de mémoire plutôt que d'après le rouleau. Même d'après le rouleau, les **erreurs** étaient facilitées par l'absence de division entre les mots et l'état rudimentaire de la ponctuation.

Le rouleau survécut pour la liturgie grecque, les généalogies, entre autres, mais cette fois-ci, il était écrit dans sa verticalité.

Le **codex**. Vers la fin du Ier s. apparaît le livre carré, le *codex quadratus*. L'habitude d'empiler des tablettes de cire existait déjà depuis longtemps. On fit de même avec des feuilles de papyrus ou de parchemin ; pliées et cousues ensemble pour former des cahiers, elles constituent le *codex* (pl. *codices*), plus compact et de maniement beaucoup plus aisé que le rouleau. La feuille pliée (= deux folios pliés) s'appelle *diploma*, le folio lui-même χαρτίον, φύλλον, *folium*. Le codex s'est d'abord répandu en milieu chrétien (était-ce pour se différencier de la synagogue plus traditionnelle où le rouleau s'est toujours maintenu ?). Pourtant, à cause du poids de l'habitude, le rouleau résista longtemps et le codex ne se généralise que vers le IVe s. Le rouleau est revenu plus tard dans la liturgie chrétienne, mais employé alors de façon verticale, comme pour les rouleaux magiques en Éthiopie.

4. Composition des cahiers

Le cahier est composé de folios. Il peut avoir plusieurs formes : le bifolio ou singleton, le binion, le ternion, le quaternion, le quinion, le senion.

N.B. La numérotation des cahiers permettant de les relier dans l'ordre correct s'appelle signature ; elle est faite par le copiste.

Attention : foliotation ou pagination interviennent assez tard, notamment à partir de la fin du XIIIe s.

Pour les mss en parchemin (ayant de ce fait un côté poil et un côté chair), il faut vérifier si dans un cahier est respectée la **Loi de C. R. Gregory** (1885), selon laquelle les pages qui se font face présentent la même face du parchemin, c'est-à-dire le côté chair ou le côté poil, de telle façon qu'on ait « chair sur chair, poil sur poil ». Les cahiers commencent toujours côté chair, jusqu'au IXe s.; le côté poil est possible en Italie méridionale à partir du Xe s.

5. Réglure

La réglure désigne, dans les mss sur parchemin (et parfois sur papier oriental), les lignes horizontales et verticales tracées à la pointe sèche ou à la mine de plomb (elles ne sont donc visibles qu'en relief) pour donner à la copie du texte un cadre préétabli. L'écriture repose sur la ligne dans les onciaux, dans les minuscules aussi, ou bien la ligne est au milieu.

La page écrite sur trois colonnes n'est plus en usage après le VIe s.

À partir du Xe s. l'écriture est suspendue à la ligne, ce qui devient la règle à partir du XIe s.

À partir de la fin du XIe s., il n'y a plus de lignes (les vergeures suffisent à partir du moment où on utilise du papier).

Voir J. Leroy, *Les types de réglure des manuscrits grecs*, Paris 1976, et J.-H. Sautel, *Répertoire des réglures dans les manuscrits grecs sur parchemin*, Turnhout 1995. Quelques définitions :

PIQÛRE : trou ou fente pratiqués pour guider le traçage de la réglure

LIGNES RECTRICES : lignes destinées à guider l'écriture du texte lui-même

LIGNES DE JUSTIFICATION : lignes verticales qui délimitent l'espace dans lequel le texte est écrit

Exemple de SYSTÈME A 2 COLONNES

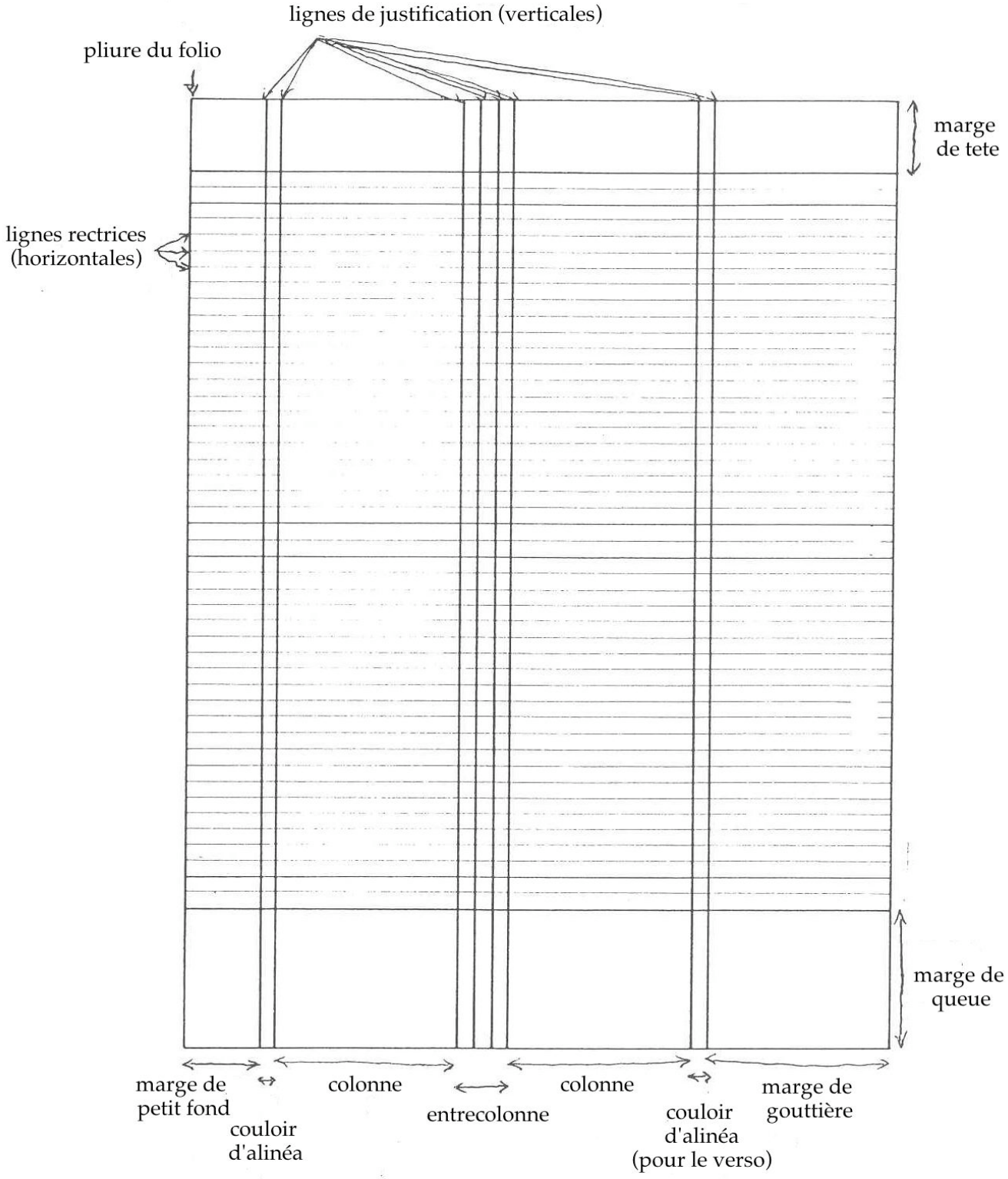

6. Reliure

La reliure a plusieurs formes, dont une comportant un fermoir placé sur le plat supérieur. Comme le montre l'illustration, les livres n'étaient pas rangés verticalement comme aujourd'hui sur leur tranche de queue, mais horizontalement sur le plat inférieur.

AIS : planchette de bois formant le plat d'une reliure
CHANT : tranche extérieure de l'ais
COIFFE : partie de la couvrure de cuir, repliée en tête et en queue du dos sur la tranchefile. La coiffe est *débordante* quand elle dépasse nettement le chant des plats, en tête et en queue, ce qui est précisément le cas des reliures dites **A LA GRECQUE**
COUTURE : action de coudre ensemble les cahiers d'un volume.
- ***sans nerfs*** : système de couture ne nécessitant pas la fixation de nerfs au dos du volume
- ***sur nerfs*** : système de couture où le dos des cahiers est lié par le fil de couture à des nerfs de peau ou de ficelle
- ***grecquée*** : couture sur nerfs dans laquelle les nerfs se logent à l'intérieur d'encoches (appelées aussi « grecques ») pratiquées au dos des cahiers avec une petite scie

DORURE : procédé de décoration qui consiste à intercaler, entre le cuir de couvrure et l'outil à dorer préalablement chauffé, une mince feuille d'or
DOS : côté du volume qui a été cousu, par opposition aux tranches
DOS PLAT : sans nerfs
FER : outil, composé d'un poinçon fiché dans un manche en bois, utilisé pour décorer les reliures
FERMOIR : pièce de métal servant à maintenir un livre fermé. Le fermoir de type byzantin utilisé sur les reliures à la grecque est constitué d'une bande de peau dans laquelle sont découpées trois lanières ensuite tressées ; celles-ci sont introduites dans l'ais inférieur et viennent s'accrocher, grâce à leur anneau terminal, aux pitons métalliques fixés sur les chants de l'ais supérieur
GARDES : feuillets de papier ou de parchemin ajoutés au début et à la fin d'un livre pour isoler la reliure du texte proprement dit
GOUTTIÈRE (tranche de ~) : tranche opposée au dos de la reliure
MORS : zone charnière entre le dos et les plats, qui assure l'ouverture du volume
PLATS : côtés plats de la reliure par opposition aux dos et aux tranches
QUEUE : partie inférieure d'une reliure
TETE : partie supérieure d'une reliure
TRANCHE : désigne les trois côtés du volume qui ne sont pas pris dans la couture, par opposition au dos
TRANCHEFILE : élément tressé ou brodé servant à maintenir les cahiers en place et à protéger le dos en tête et en queue du corps d'ouvrage

Exemple de reliure (d'après un document de la BNF)

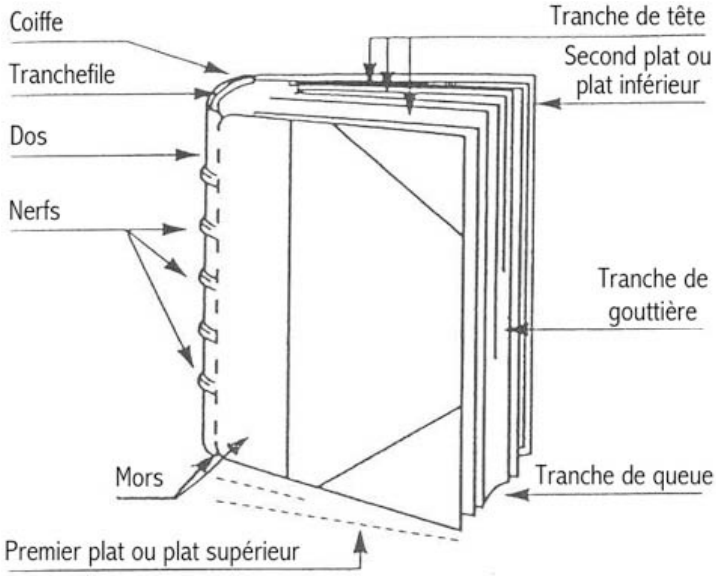

ÉLÉMENTS DE PALÉOGRAPHIE

cf. notamment Edward Maunde THOMPSON, *Handbook of Greek & Latin Palæography,* Oxford 1892,
Paul GÉHIN (dir.), *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, coll. U Histoire, Paris 2005, p. 166-171
et Ruth BARBOUR, *Greek Literary Hands. A. D. 400-1600*, Clarendon Press, Oxford, 1982

1. GRAPHIE DES LETTRES

L'écriture grecque avant notre ère était aussi ordinaire et raffinée qu'elle peut l'être aujourd'hui : les papyrus le montrent. Il y a deux types d'écriture : l'écriture employée pour les textes littéraires, dite « écriture de librairie », et l'écriture de tous les jours, dite « cursive ».

La **cursive** servait donc aux document non littéraires. On distingue trois types de cursives : la **ptolémaïque** (IIIe-Ier s. av. J.-C.), la **romaine** (Ier-IIIe s. ap. J.-C.) et la **byzantine** (à partir du IVe s.).

L'écriture de librairie a eu quant à elle deux formes :

- la majuscule, elle-même divisée en 2 sortes :
  - la capitale, très anguleuse, venue de l'épigraphie
  - l'onciale, plus arrondie de façon à faciliter son tracé sur un matériau souple
- la minuscule, remplaçant couramment l'onciale au IXe s.

L'onciale est utilisée pour les textes littéraires du IVe au IXe s. (après quoi elle apparaît dans les lectionnaires du IXe au XIIe s.). Le mot « **onciale** » vient peut-être du latin *uncia* (once) qui désigne le « pouce », le douzième du « pied », soit la hauteur de la lettre ; à moins qu'il ne s'agisse du nombre de lettres par colonne. L'onciale est déjà très employée dans les papyri. L'onciale copte, qui naît au Ve s. se retrouve dans les titres, les marges ou les lemmes depuis le milieu du Xe s. jusqu'au milieu du XIIe.

Les **minuscules**, dérivées peut-être de la cursive, sont attestées à partir du début du IXe s. (mais elles sont nées sûrement au VIIIe s.). Au début, les minuscules ne sont pas mélangées aux onciales. Les onciales sont réintroduites dès la fin du IXe s., si bien qu'il n'y a pas de « minuscule pure » après le IXe s. (certaines minuscules sont de toute façon identiques aux onciales : θ ι ο ρ τ φ χ).

La **taille** des minuscules est assez régulière avant le XIIe s. ; à cette époque non seulement leur taille peut être très irrégulière, mais avec la combinaison de plusieurs abréviations, un mot peut être écrit sur 3, voire 4 niveaux superposés.

Certains **styles** sont aisément reconnaissables. La minuscule dite *Perlschrift* est employée du Xe au XIVe s. La minuscule dite « bouletée » date du Xe s. et vient de Constantinople. Il existe une minuscule lourde et épaisse pour les textes liturgiques au XIe s. Le style *Fettaugenmode* est du XIIIe s. Les pleins et déliés qu'on observe dans des mss d'Italie méridionale ou de Sicile sont dus à la façon dont la plume est coupée.

Les **ligatures** au début ne déforment pas les lettres ; à partir du XIIe s. il y a une explosion des ligatures. De ce fait, les séparations s'observent non par mots, mais par ligatures ou par ex. après iota (qui interdit la ligature à droite); les esprits et les accents seuls aident à couper les mots.

Au début les **abréviations** finales sont plutôt angulaires, puis elles s'arrondissent, surtout à partir du XIIIe s. Le beta de milieu de mot ( ) arrive au milieu du Xe s. Au milieu du XIe s. apparaît l'abréviation de ων (=τῶν). Concernant la **forme** des lettres, l'êta écrit comme un petit H ou avec hastes continuées ( ) se trouve à partir du XIe s. ; la ligature (pour ει), l'epsilon en deux petites boucles (ε) et le nu moderne (ν) à partir du XIIe s., le sigma avec une petite queue (ς) à partir de la fin du XIIIe s.

Au XVe s. en Italie, beaucoup de demandeurs de mss font appel aux services de copistes crétois dont l'écriture élégante marque l'époque. L'écriture d'Ange Vergèce sert de modèle pour les « grecs du roi » fondus par Garamond pour Robert Estienne en 1542.

2. ACCENTS, ESPRITS ET AUTRES SIGNES

Aristophane de Byzance (v. 260 † v. 180 av. J.-C.) est l'inventeur présumé des **δέκα προσῳδίαι** ou dix signes. C'est aussi lui qui aurait inventé **les esprits et les accents** (τόνοι). et sont en fait les deux parties de la lettre H, originellement aspirée. Ces esprits en « demi-êta » deviennent angulaires ( ); les esprits arrondis (‘ ou ’) apparaissent dès 862 et ils deviennent seuls employés à partir du XIIe s.

L'accent circonflexe est la combinaison de l'aigu suivi du grave (´+` = ^ ou); à l'origine, toutes les syllabes non accentuées d'un aigu ou d'un circonflexe étaient surmontées d'un grave (par ex. Θεόδὼρὸς); plus tard, on met souvent un double accent sur μὲν et δὲ. Les esprits et les accents ne sont pas systématiquement employés avant le VIIe s.

Au début les accents et les esprits sont très nets et séparés, puis ils sont liés soit entre eux soit avec les lettres en un seul *ductus* : c'est ainsi qu'au XIIe s. l'esprit doux ou l'alpha se lient avec l'accent aigu (et).

Aristophane a, enfin, inventé les χρόνοι (˘ et ¯) pour distinguer les syllabes courtes et longues ; la διαστολή, virgule destinée à séparer deux mots de façon plus lisible ; le ὑφέν ou trait d'union; l'ἀπόστροφος, marquant élision ou entourant un mot étranger (par ex. 'Αβραὰμ'), ou après un mot finissant par κ, χ, ξ, ψ ou ρ, ou sur la première de deux consonnes

consécutives, ou pour distinguer deux voyelles concurrentes (ιματια᾽αυτων). Le double point (¨) indique souvent la diérèse ; les citations sont indiquées par les signes <, >, +, —, ~ ou par indentation (inscription en deçà des marges latérales).

Enfin, la **diérèse** est notée par une tréma sur le iota et l'upsilon en début de mot ou en dehors des diphtongues, puis dans n'importe quel cas, surtout à partir du XIIe s.

N.B. Le **iota souscrit** est omis au début, puis il est adscrit au XIIe, puis souscrit au XIIIe.

3. Paragraphes et ponctuation

Pour les manuscrits latins, les mots ne sont systématiquement séparés qu'à partir du XIe s. (pour les mss grecs, il n'y a pas de généralité). Les textes en onciale sont écrits en continu, sans séparation entre les mots ni souvent entre les phrases : c'est la ***scriptio continua***. Et l'on ne s'étonnera pas qu'en grec « lire » se dise *anagignosko*, c'est-à-dire « reconnaître », car il faut d'abord reconnaître les mots pour les séparer et pouvoir lire un texte !

Ponctuation. Avant Aristophane de Byzance, les deux points, parfois suivis d'un trait horizontal (:-), sont attestés pour marquer la fin d'une phrase ; à partir de lui, on utilise le point, d'arrêt complet (στιγμὴ τελεία) ou de pause intermédiaire (ὑποστιγμή) ou courte (στιγμὴ μέση). Le système d'Aristophane a été adopté par les Latins, qui ont commencé à utiliser le point pour séparer les mots (usage d'origine épigraphique). D'abord très rare, la ponctuation ne se précise en fait que vers le VIIe s. de notre ère. Ce n'est qu'au IXe s. qu'apparaissent le point d'interrogation et la virgule (remplaçant la pause courte).

Les **paragraphes** étaient souvent indistincts à l'origine. À époque ancienne, ils sont signalés par un trait sublinéaire horizontal (παράγραφος) au début de la dernière ligne (_) ; entre autres signes on trouve aussi le signe > (διπλῆ), ou une sorte de Γ qui est à l'origine de notre ¶. Plus tard, la première lettre du premier mot du paragraphe est écrite dans la marge et la παράγραφος disparaît très tôt. La fin des paragraphes est de plus en plus marquée par : ou :- ou .·.

N.B. Le trait d'union à la fin et début d'une ligne est assez couramment employé à partir du XIIe s.

Les citations sont signalées en marge de gouttière par un chevron simple (>) ou double (>>).

4. Mentions concernant le texte et sa copie

Ne pas confondre :

Signature : numérotation des cahiers permettant de les relier dans l'ordre correct

Inscriptio : titre du texte placé avant le texte (certains mss anciens ont aussi des titres courants)

Suscriptio : titre du texte repris (et/ou complété) après le texte, suivi ou non du colophon

Colophon : formule finale mentionnant le lieu et/ou la date de la copie et/ou le nom du copiste

Monocondyle : nom du scripteur tracé d'un seul trait de plume

Exemple de monocondyle
(« codice Regio 2385 », B. de Montfaucon,
Palæographia græca, p. 350) :
Ἐτελειώθη ἡ παροῦσα δέλτος ἐν τῇ μονῇ τοῦ
Γενεσίου διὰ χειρὸς Ἀθανασίου ἁμαρτωλοῦ μηνὶ
φευρουαρίῳ ἑπτακαιδεκάτῃ, ἡμέρᾳ πέμπτῃ,
ἰνδικτίωνος δ᾽

Attention : foliotation ou pagination interviennent assez tard (plutôt à partir de la fin du XIIIe s.).

Signes tachygraphiques. Sous sa forme antique, la sténographie a existé à Athènes dès le IVe s. av. J.-C., mais elle n'est vraiment attestée en Grèce qu'à partir du IIe s. ; une forme plus récente (IXe-Xe s.) peut se déchiffrer dans les manuscrits. À Rome, les signes tachygraphiques sont appelés *notæ Tironianæ*, du nom de l'affranchi de Cicéron, Tiron, à qui l'invention en est attribuée (en 63). Sénèque dit en avoir relevé 5000. Ils sont en usage courant jusqu'au IXe s., en usage professionnel jusqu'au XIe s.

Stichométrie. Le mot στίχος, vers, appliqué à la prose, équivaut à 15 ou 16 syllabes, ou encore 34 ou 38 lettres, correspondant à peu près à un vers homérique. Souvent la stichométrie indique les mesures de l'archétype, non du manuscrit lui-même. Ces mesures se trouvaient dans les catalogues (πίνακες) des bibliothèques, comme celui d'Alexandrie, publié par Callimaque au milieu du IIIe s. av. J.-C. La stichométrie est attestée au IVe s. av. J.-C. Plus tard seulement apparaît le chiffre réel du manuscrit. Cette « stichométrie totale » est parfois complétée, en marge, par une « stichométrie partielle », comptant les vers par centaine. Dans les discours ou les livres bibliques, un stique équivaut à une unité de sens, une période ou *colon* (de 8 à 17 syllabes), tandis qu'une phrase de moins de 8 syllabes est appelé *comma*. Il s'agit d'une pratique commerciale avant tout, permettant d'évaluer le salaire du copiste.

Date. L'ère chrétienne, fixée à partir de la date présumée de la naissance du Christ, et usitée en Occident à partir des VIIe-VIIIe s., n'est utilisée que rarement en Orient. Le système byzantin est celui de l'**année du monde**, censé avoir été créé en 5509/5508. Sachant que l'année byzantine commence le 1er septembre, il faut soustraire 5509 (si c'est entre septembre et décembre) ou 5508 (entre janvier et août) de l'année indiquée pour avoir l'année selon l'ère chrétienne ; sans mention de mois, l'année sera indiquée par deux chiffres alternatifs : par ex., 1325/1326 pour l'année du monde 6834.

Par ailleurs, le calendrier byzantin suit en gros celui de l'administration romaine. Pour rappel, le calendrier julien, fondé sur une année solaire de 365 jours répartis en 12 mois inégaux (avec insertion d'un complémentaire, dit bissextile, tous les 4 ans) est modifié par le pape Grégoire XIII en 1582 (d'où le nom de calendrier grégorien) en fonction des années bissextiles. Mais la date d'une année n'est longtemps mentionnée à Rome que par le nom des consuls en exercice, puis par année de règne des empereurs, rois ou papes, ce qui est compliqué et parfois ambigu. D'où le recours à un système complémentaire, d'origine fiscale, celui de l'**indiction**, inauguré en 312 : chaque indiction durant 15 ans, c'est le rang de l'année dans l'indiction qui est précisé – mais le numéro de l'indiction ne l'est pas, d'où la complémentarité nécessaire avec d'autres données. C'est ainsi que, dans le monde grec, l'année du monde est accompagnée de l'indiction.

FORMES DES LETTRES, ABRÉVIATIONS ET LIGATURES

d'après B.A. VAN GRONINGEN, *Short Manual of Greek Palaeography*, Leyde 1955, p. 46 et B. DE MONTFAUCON, *Palaeographia Graeca*, Paris 1798, p. 371.

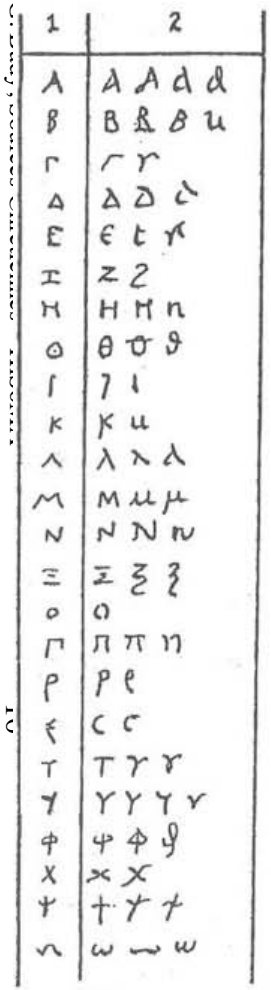

Fig. 3.
Lettres employées dans les papyrus litéraires.
Col 1 : caractères employés dans les *Perses* de Timothée (1er s. ap. J.-C.)
Col. 2 : autres papyrus.

Fig. 5.
Minuscules.
Col. 1: formes pures, employées dans les *vetustissimi*
Col. 2: formes ultérieures (minuscules, cursives et onciales)

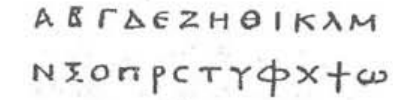

Fig. 4.
Onciales bibliques du *Codex Sinaiticus*

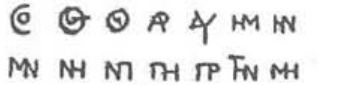

Fig. 6.
Combinaisons d'onciales : ος, ος, οι, αρ, αυ, ημ, ην, μν, νη, νπ, πη, πρ, την, μη.

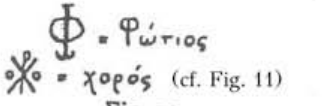

Φ = Φώτιος
= χορός (cf. Fig. 11)
Fig. 10.
Deux monogrammes

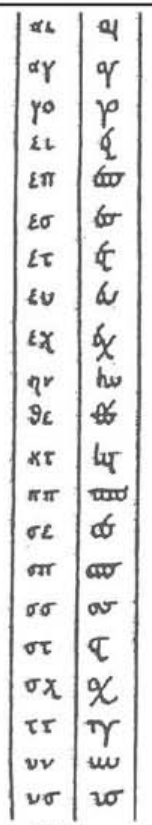

Fig. 7.
Combinaisons courantes de minuscules

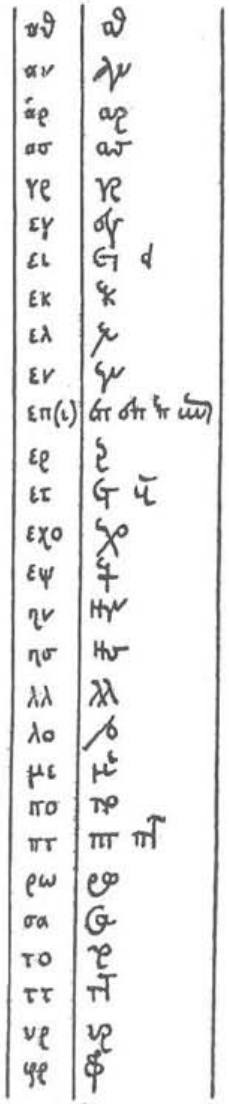

Fig. 8.
Combinaisons de minuscules plus tardives

Fig. 9.
Combinaisons de lettres par superposition

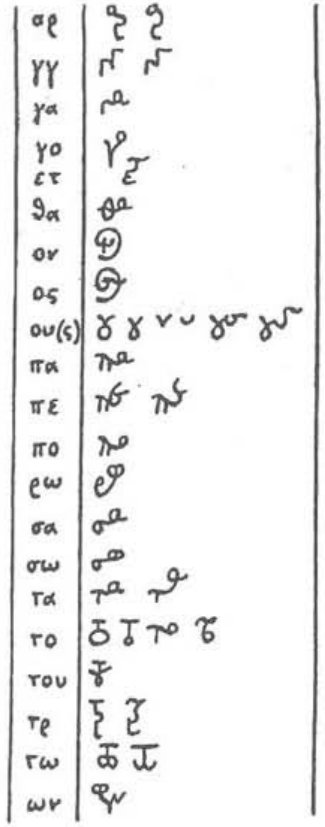

Fig. 14.
Symboles

ἀστήρ	※
ἥλιος	
κόσμος	⊕
κύκλος	⊙
ὀρθός	⊥
σελήνη	☾
τρίγωνον	▽

γράφεται	
ἐπὶ	
κέντρον	
λόγος	
μετὰ	
περὶ	
σημείωσαι	
σχόλιον	
Χριστός, χορός, χρόνος, χρήσιμον, Χρυσόστομος	
ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι	
ὥρα, ὡραῖον, Ὠριγένης	

Fig. 11.
Abréviations par suspension, avec superposition ou combinaison

ἄνθρωπος	ΑΝΟΣ
Δαυείδ	ΔΑΔ
θεός	ΘΣ
Ἰσραήλ	ΙΗΛ
Ἱερουσαλήμ	ΙΛΗΜ
Ἰησοῦς	ΙΣ
κύριος	ΚΣ
μήτηρ	ΜΗΡ
οὐρανός	ΟΥΝΟΣ
πατήρ	ΠΗΡ
πνεῦμα	ΠΝΑ
σωτήρ	ΣΗΡ
σταυρός	ΣΤΣ
υἱός	ΥΣ
Χριστός	ΧΣ

Fig. 12.
Nomina sacra.

αι	
αν	
ἀντὶ	
αρα	
ας	
δὲ	
ειν	
εν	
ες (αις)	
ἐστι	
εἰσι	
εἶναι	
ης	
ἰνδ(ι)-κ(τιῶνος)	
καὶ	
οις	
ον	
ὅτι	
πρὸς	
ων	
ως	
ὥσπερ	
χωρίον	

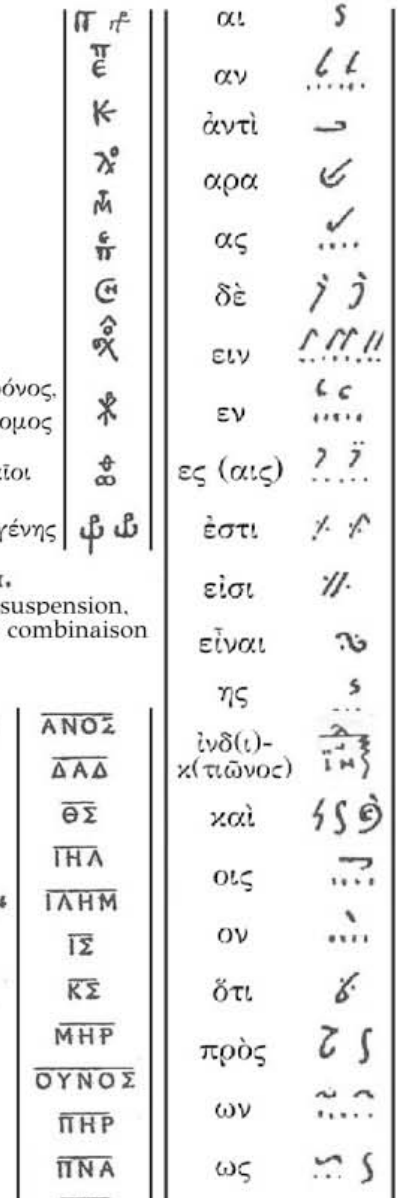

Abréviations variées.
N.B. ιν et ην sont écrits comme ειν et εις comme ης.

FORMES DES LETTRES, ABRÉVIATIONS ET LIGATURES
d'après B.A. VAN GRONINGEN, *Short Manual of Greek Palaeography*, Leyde 1955, p. 31-45

Abréviations (mémento)

N.B.1. La prononciation identique de αι et de ε ou de η, de ει et de ι a mené à l'emploi des mêmes abréviations.

N.B.2. Les abréviations de combinaisons de lettres commençant par une voyelle valent parfois aussi pour cette même combinaison commençant par τ (tau). Ex. τα , mais aussi πανταχοῦ

α	ταῦτα πάντα ὄρνεα
αι	καὶ -ται ποιῆσαι -θαι
αις	ταις ἡμέραις
αν	λουκαν ἀπολογίαν παν
ἀντὶ	αντιστροφον
ἀπὸ	αρα
αρ	μαρτυς αμαρτημα
ας	τας ἡμᾶς μέγας πεσόντας
αυ	καυ αυτ
γὰρ	γρα
δὲ	διὰ
ειν	τυχεῖν
εἶναι	
εις	διώκεις ἐνστάσεις
εἰσι(ν)	ἐκ
εν	εἶπεν
ἐπὶ	ερ ὅπερ
ες	τινες πάντες ἔχοντες
ἐστι(ν)	ἐστιν
ἤγουν	
η	μὴ ἡδονὴ
ην	τὴν

ης	τῆς
ι	ὅτι σχήματι
ιν	φύσιν πράξιν φησιν ὕβριν
ἵνα	ις τις
κ-	κακ(ὰ) μυστι(κόν) δικ(αίων) δοτικὴ
καὶ	
κατὰ	
μενος	
	τοῖς
ον	τον τὸν οἷον
ος	τέλος νόμος
ὅτι	
ου	του τούτου οὗτος
ουν	οὖν γοῦν
ους	τοὺς
παρὰ	
περὶ	πρὸς
ὑπὲρ	ὑπὸ
φησι	φησι φασὶν
ω	μαθέτω τῷ
ων	ἡμῶν τῶν
ωρ	ῥήτωρ Νέστωρ
ως	πως κρίσεως avec acc. aigu : εὐθέως

1. CAUSES

Une copie parfaite est impossible (il y a autant de textes que de manuscrits !). Pourtant c'est grâce aux fautes qu'on peut reconstituer l'histoire d'un texte. Il est très important de distinguer fautes communes (celles dont témoignent plusieurs manuscrits) et fautes propres (celles d'un seul ms) ou, autrement dit, leçons copulatives (celles qui permettent de rattacher plusieurs mss à une même famille) et leçons disjonctives (celles qui permettent de les distinguer entre eux). Les deux types de fautes se trouvent dans tout ms, tout simplement parce que la copie implique à la fois *production* et *reproduction* de fautes.

A. La copie

a) Problèmes matériels : calame, encre, support, position du copiste, etc.
b) Problèmes psychologiques dans l'acte de copie. La copie comporte 4 opérations :
• lecture (mouvements capricieux de l'œil, lecture globale qui ne retient qu'une partie, etc. ; d'où les fautes visuelles dites *parablepsies*);
• rétention : mémorisation imperceptible, vite révolue, qui peut être défaillante;
• dictée intérieure (conformément à la phonétique de l'époque du copiste : fautes auditives — *paracousties* — comme les iotacismes);
• graphie (les *paracinésies* ou *lapsus calami*, qui sont les fautes les moins importantes).
Une autre sorte de faute d'ordre psychologique peut intervenir : la faute logique ou *paraphronésie*.

B. Les corrections

Il y a deux types de corrections : *e libro* (d'après le même ms : copie plus exacte ; ou d'après autre ms : contamination possible) ou *ex ingenio*

2. CLASSIFICATION

A. Les fautes remontant à l'écriture

1. Mécoupures dues à la *scriptio continua*

• Eschyle, *Euménides* 224 δίκας δ' ἐπ' ἄλλας τῶνδ' ἐποπτεύει θεά : il faut lire δὲ Παλλὰς
• Cet exemple était connu des Grecs (par ex. Jean de Sicile, *Synopsis rhetoricae*, éd. Ch. Walz, p. 488) : À qui le père de Léon et de Pantaléon a-t-il légué ses biens dans son testament ? Ses fils pouvaient lire

ἔχετω δὲ τὰ ἐμὰ πάντα Λέων
ou bien ἔχετω δὲ τὰ ἐμὰ Πανταλέων

2. Ressemblance entre les lettres :

— **en onciale** ΑΔΛ ∈ΘΟC IC/K ou H ΙΓΤ ΓΙ/ΤΙ/ΤΤ/Π Μ/ΛΛ Τ/Ψ
• Aristote, *Poétique* 1462b3 λέγω δ' οἷον εἴ τις τὸν Οἰδίπουν θείη τὸν Σοφοκλέους ἐν ἔπεσιν ὅσοις ἢ ἰδίας : lire ἡ Ἰλιάς
• Aristote, *Métaphysique* 1034b19 ἐκεῖν : lire εἰσιν
• ὑπ' ὀδύνης ou ὑπὸ λύπης
• δυσπαθοῦντας ou δυσπλοοῦντας
• δεῖ ou ἀεὶ ἄλλα ou ἅμα δοκεῖ ou ἀσκεῖ θυσιῶν ou οὐσιῶν ἄρκτος ou ἄριστος σπῶντα ou σιγῶντα
— **en minuscule** : βκμ μνυ α/ευ λι/μ η/κ
• Julien, *Lettre* 23 δός μοί τι κατὰ τοὺς μελικτὰς εἰπεῖν ῥήτορας : lire βελτίστους
• Eschyle, *Euménides* 246 νεκρόν : lire νεβρόν

3. Mélecture d'une abréviation

• Eschyle *Euménides* 567 ἥ τ' οὖν διάτορος Τυρσηνικὴ
σάλπιγξ βροτείου πνεύματος πληρουμένη lire οὐρανὸν (pour οὖν)
• παρὰ confondu avec περὶ
• *nomina sacra* : ἄνοι (« les hommes ») devient ὄνοι (« les ânes ») ; à l'inverse ἄνω (« en haut ») devient ἄνω (« homme »)

4. Chiffres pris pour des mots ou chiffres mal lus :
• Thucydide 3,50,1 ἦσαν δὲ ὀλίγῳ πλείους χιλίων (=,A) : lire τριάκοντα (=Λ')

5. Mots proches
• Pindare, *Pythiques* 4,90 καὶ μὰν Τιτυὸν Ἀρτέμιδος θήρευσε τερπνόν : lire κραιπνόν

6. Mécoupure de phrase :
• *Jean* 1,23 (citation d'*Isaïe* 40,3) ἐγὼ φωνὴ βοῶντος ἐν τῷ ἐρήμῳ· εὐθύνατε τὴν ὁδὸν κυρίου : le point s'est déplacé après "dans le désert" et a suscité une très riche exégèse, au point de devenir traditionnel.
• Jean Chrysostome *In Proverbia* 14,28 ἐν πολλῷ ἔθνει δόξα βασιλέως· τοῦτο βασιλέως· βέλτιον τὸ πρόσταγμα τοῦ θεοῦ : le sens est bien meilleur si l'on met un point avant βέλτιον

B. Changements d'orthographe et de prononciation

des sons vocaliques [i]= ι η υ ει οι, [o]= ο ou ω, [e]= ε ou αι

• ἕτερος écrit ἑταῖρος ou κενός écrit καινός
• *Psaume* 33,9 χριστὸς ὁ κύριος : lire χρηστὸς (voir plus bas G. « Crétinismes »)

C. Omissions

1. Haplographie (quelques lettres seulement)
Aristophane, *Acharniens* 221-222 μὴ γὰρ ἐγχάνοι ποτὲ
μηδέ περ γέροντας ὄντας ἐκφυγὼν Ἀχαρνέας

2. Saut du même au même (à cause d'homéoarctons ou d'homémotéleutes)
Aristophane, *Acharniens* 692-695

ταῦτα πῶς εἰκότα, γέροντ᾽ <u>ἀπο</u>(λε
σαι πολιὸν ἄνδρα περὶ κλεψύδραν,
πολλὰ δὴ ξυμπονήσαντα καὶ θερμὸν <u>ἀπο</u>-)
μορξάμενον ἀνδρικὸν ἱδρῶτα δὴ καὶ πολύν

3. Omission de toute une ligne

4. Omissions de petits mots : particule, conjonction, préposition, négation…

D. Additions

1. Dittographie
• ἀοιδαῖς δὲ devient ἀοιδαῖς ἀοιδὲ
• καθεῖναι devient καταθεῖναι
• λυσιτελές τι devient λυσιτελές ἐστι
• τυραννίδι ἔφυγον devient τυραννίδι διέφυγον

2. Glose
• Platon, *Protagoras* 322a ἐπειδὴ δὲ ὁ ἄνθρωπος θείας μετέσχε μοίρας, πρῶτον μὲν [διὰ τὴν τοῦ θεοῦ συγγένειαν] ζῴων μόνον θεοὺς ἐνόμισεν
• Euripide, *Oreste* 554 ἄνευ δὲ πατρὸς τέκνον οὐκ εἴη ποτ᾽ ἄν ponctué par un lecteur indigné ἄνευ δὲ μητρὸς πῶς, κάθαρμ᾽ Εὐριπίδη ;

3. Passage parallèle
• en marge d'Eschyle, *Perses* 253 ὤμοι κακὸν μὲν πρῶτον ἀγγέλειν κακά a été écrit le v. 277 de l'*Antigone* de Sophocle στέργει γὰρ οὐδεὶς ἄγγελον κακῶν ἐπῶν

4. Doublet
• Aristote, *Poétique* 4,1449a8 κρίνεται avec ῆναι superposé (pour κρινῆναι) a donné κρίνεται ἢ ναι
• Hérodote, *Histoires* II,178,2 Κνίδος est devenu Κνίσος, puis Κνίσιδος

E. Transpositions

1. Lettres (faute lors de la rétention)

• Eschyle, *Agamemnon* 1205 βαρύνεται γὰρ πᾶς τις εὖ πράσσων πλέον : lire ἁβρύνεται ("fait le beau")
• Euripide, *Euménides* 727 δαίμονας devient διανομάς
• Euripide, *Phéniciennes* 538 νόμιμον devient μόνιμον

2. Vers

3. Mots

• Pindare, *Néméennes* 7,37 ἵκοντο δ᾽ εἰς Ἐφύραν πλαγχθέντες : lire πλαγχθέντες δ᾽ εἰς Ἐφύραν ἵκοντο

4. « Vice byzantin » pour les dodécasyllabes avec accent sur pénultième :

• Eschyle, *Agamemnon* 1106 ἐκεῖνα δ᾽ ἔγνων· πᾶσα γὰρ βοᾷ πόλις : lire ...πόλις βοᾷ

5. Accent de la clausule dans la prose

• Plutarque, *De curiositate* 13 (522a) ὁμοίως οὐδ᾽ ὁ Ἀλέξανδρος εἰς ὄψιν ἦλθε τῆς Δαρείου γυναικὸς ἐκπρεπεστάτης εἶναι λεγομένης modifié en τῇ Δαρείου γυναικὶ εὐπρεπεστάτῃ λεγομένῃ τυγχάνειν

F. Contexte

1. Faute de cas

• Euripide, *Hélène* 1243 κενοῖσι θάπτειν ἐν πέπλοις ὑφάσμασιν : lire πέπλων

2. Anticipation

• Euripide, *Rhésos* 776-777 ἤπυσα δ᾽ αὐτοῖς μὴ πελάζεσθαι στρατῷ κλῶπας δοκήσας συμμάχων πλάθειν τινάς où πελάζεσθαι a été remplacé par πλάθειν

G. « Crétinismes »

Il s'agit de fautes (surtout des parablepsies) liées au contexte chrétien de la copie :

• Aristophane, *Cavaliers* 1303 φασὶν αἰτεῖσθαί τιν᾽ ἡμῶν ἑκατὸν εἰς Χαλκηδόνα : au lieu de Chalcédoine (l'un des grands conciles chrétiens), lire Καρχηδόνα
• Aristote, *Métaphysique* 1037a30 (définition de la substance) σύνοδος (« concile ») au lieu de σύνολος
• νομή (« coutume ») devient μονή (« monastère »), μονομάχος (« gladiateur ») devient μοναχός (« moine »),

H. Corrections ou conjectures :

• omission de la description de la prostituée sacrée à Babylone (Hérodote *Histoires* 1,199)
• *filioque* : dans le Credo (« l'Esprit procède du Père *et* du Fils »), le *-que* a été ajouté à dessein par le traducteur de Charlemagne
• Pr 30,18-19

τρία δέ ἐστιν ἀδύνατά μοι νοῆσαι
καὶ τὸ τέταρτον οὐκ ἐπιγινώσκω·
ἴχνη ἀετοῦ πετομένου
καὶ ὁδοὺς ὄφεως ἐπὶ πέτρας
καὶ τρίβους νηὸς ποντοπορούσης
καὶ ὁδοὺς ἀνδρὸς ἐν νεότητι au lieu de ἐν παρθένῳ

• La Porte dite « dorée » (*aurea*) à Jérusalem est en fait celle du « mont » des Oliviers (ὄρεα)
• *Exode* 34,29 καταβαίνοντος δὲ αὐτοῦ ἐκ τοῦ ὄρους Μωυσῆς οὐκ ᾔδει ὅτι <u>δεδόξασται</u> ἡ ὄψις τοῦ χρώματος τοῦ προσώπου αὐτοῦ ἐν τῷ λαλεῖν αὐτὸν αὐτῷ, que Jérôme, suivant Aquila interprétant l'hébreu avec une vocalisation différente, traduit *cornuta erat species vultus eius*. Voilà comment Moïse a des cornes…

ÉLÉMENTS D'ECDOTIQUE

L'**ecdotique** (du grec ἔκδοσις) est l'art de faire l'édition critique d'un texte ancien. Une **édition critique** est faite d'après plusieurs manuscrits et selon une certaine méthode, avec, en bas ou (anciennement) en marge du texte, un **apparat critique** comportant les variantes.

Le texte critique doit être précédé d'une introduction comprenant, en général, les éléments suivants :

- Histoire du texte :
  1. Description des manuscrits
  2. Classement des manuscrits aboutissant au stemma (voir plus bas)
  3. Histoire des éditions
- Principes de la présente édition (concernant la rédaction de l'apparat critique, la prise en compte des *orthographica*, l'usage des traditions indirectes, etc.)
- Sigles

N.B. Actuellement il reste des inédits : grâce à des découvertes de papyrus dans le désert égyptien, mais aussi parce que certains fonds sont très sommairement décrits : par ex. les mss de l'Athos, ou tout simplement ceux de la BnF décrits par H. Omont.

I – L'HISTOIRE DU TEXTE

A. But et méthodes

Il y a souvent plusieurs siècles, voire plus d'un millénaire entre le texte « originel » et le dernier manuscrit. Les mss ne permettent de reconstituer que de façon limitée l'histoire qui va de l'un à l'autre, ou la « **tradition** » du texte (c'est-à-dire la façon dont le texte est transmis). Un texte, en effet, n'est pas météorite venu de nulle part, mais une sorte d'organisme vivant, agent et objet de l'histoire générale.

1. Pour faire une édition critique, il existe **3 méthodes classiques** :

a) Le choix d'un manuscrit de référence : jugé fiable dans l'ensemble, son texte est corrigé éventuellement par le recours à d'autres manuscrits (c'est ce qu'on appelle l'*emendatio*). C'est ce qu'a fait Érasme pour sa première édition du Nouveau Testament en grec, d'après un manuscrit de Bâle. Autre exemple : la plupart des éditions de la Septante, celle d'A. Rahlfs incluse, prennent pour base le *Vaticanus*.

Limites de la méthode : le choix est forcément réducteur ou discutable ; toute la richesse de la tradition manuscrite est, au mieux, dans l'apparat critique, et son caractère diachronique est moins visible.

Avantage : le texte « existe », il n'est pas artificiel ; c'est semble-t-il la meilleure méthode quand il est difficile de remonter à un « texte originel » (*Urtext*, disent les érudits allemands), à condition qu'il existe un témoin à la fois ancien et représentatif.

b) L'éclectisme : on pioche dans la multiplicité des manuscrits la variante jugée meilleure ; le résultat est un texte artificiel, qui n'est attesté dans son intégralité par aucun témoin. C'est le cas du Nouveau Testament de l'édition courante Nestle-Aland servant de base à la plupart des bibles modernes – lesquelles sont donc fondées sur un texte qui « n'existe pas »). C'est la « méthode » où l'éditeur a le plus de responsabilité (au point qu'en réalité, l'acceptation par les Églises du texte biblique produit équivaut à reconnaître implicitement son inspiration par l'Esprit saint !).

Avantage : quand il y a des centaines ou des milliers de témoins divergents, c'est quasiment la seule alternative possible.

Limites : le texte est artificiel et les critères pour le choix des leçons peuvent être subjectifs.

c) La **méthode stemmatique** : on tente de reconstituer l'histoire du texte par les relations entre les manuscrits, selon le principe « une communauté d'erreur implique une unité d'origine ». Le postulat est que tous les témoins descendent d'un même ancêtre, l'archétype, se regroupant ou se distinguant selon les « fautes » propres ou communes en diverses branches ou familles ; l'ensemble forme comme un arbre généalogique, appelé *stemma codicum*. C'est ce qu'on appelle également méthode lachmannienne, du nom de Karl Lachmann (1793-1851), dont les éditions critiques visaient, face à ce que l'éclectisme a de subjectif, à employer des critères objectifs. Avantage : employée dans la plupart des éditions critiques modernes, c'est la méthode la plus rigoureuse quand le texte et sa tradition s'y prêtent.

Limites : 1°) le postulat d'un idéal et unique archétype est souvent difficile à étayer ; 2°) du fait de sa nature logique (le distinguo « fautes communes ≠ fautes propres » est du type « A ≠ non A »), la réflexion stemmatique privilégie les distinctions – simplistes – en 2 branches seulement (au lieu de 3 et plus, ce qu'arrivent à faire malgré tout beaucoup d'éditions modernes) ; 3°) partant de l'hypothèse qu'un manuscrit est copié d'après un seul autre manuscrit (et non d'après plusieurs), les relations entre les manuscrits sont excessivement simplifiées (c'est pourquoi un certain nombre de stemmas modernes présentent des relations croisées, témoignant de ce qu'on appelle des contaminations – au risque d'un entremêlement inintelligible) ; 4°) l'hypothèse selon laquelle un copiste ne fait que copier (et donc ne crée pas de modifications autres que des fautes) est elle aussi simpliste ; 5°) la méthode aboutit parfois à un texte éclectique ou, du moins, artificiel. 6°) La distinction entre leçon primaire et leçon secondaire repose sur une

interprétation. C'est pourquoi la méthode lachmanienne a été critiquée (au profit du choix d'un manuscrit de référence), notamment par Joseph Bédier, qui écrit à propos des stemmas : « Nous renonçons à proposer un classement de nos manuscrits : non pas qu'il soit trop difficile… mais au contraire parce qu'il est trop facile d'en proposer plusieurs » (*La tradition manuscrite du Lai de l'Ombre*, Paris, 1913, p. XLI).

Il existe également des méthodes, assistées par ordinateur, comme celles empruntées à la biologie, à savoir les **méthodes phylogénétiques** (utilisées pour le classement d'êtres vivants selon leur parenté et leur évolution) comme la cladistique (classement par « branches »). Ces méthodes restent marginales, malgré leur intérêt (voir bibliographie).

2. Quelle méthode choisir, et quelle ambition se donner ?

L'éclectisme n'est nécessaire que par défaut (et, en réalité, dans des cas exceptionnels) ; la méthode stemmatique doit être employée dans tous les cas, car c'est la seule qui permette de reconstituer l'histoire du texte. Tout dépend de la configuration de la tradition manuscrite. S'il ne reste qu'un ou deux témoins, la place des conjectures et de la tradition indirecte sera plus importante. Si au contraire les témoins dépassent la cinquantaine, il n'y a pas de déshonneur à préférer à une entreprise exhaustive, à savoir une *editio critiqua maior*, une *editio minor*, fondée sur des manuscrits bien choisis après sondages dans le reste des témoins.

Quoi qu'il en soit, il est préférable de produire au moins une *interprétation* de cette histoire, même si elle doit rester purement hypothétique. Et c'est cette méthode aussi qui peut faciliter au besoin le choix d'un manuscrit de référence : les deux méthodes peuvent être avantageusement combinées. **Pas d'ecdotique possible sans histoire du texte** !

Le but n'est donc pas de trouver des variantes pour faire joli, ni même d'abord de retrouver le « vrai » texte (qui peut y prétendre ?), mais de reconstituer son histoire, ou ses traces. Ainsi, l'apparat critique ne doit pas reproduire toute la tradition (toutes les variantes de tous les mss au iota près), mais de donner les éléments qui permettent de la comprendre (seulement les leçons les plus significatives ou les mieux attestées). En effet, l'ecdotique n'a généralement pas l'ambition d'établir un texte prétendûment originel (l'« archétype » au sens idéal d'A. Dain), mais un texte assez proche de l'ancêtre commun à tous les manuscrits connus (à savoir l'« archétype » au sens traditionnel), à supposer qu'il n'y en ait qu'un seul. En tout cas, le résultat ne sera jamais un texte « pur » de toute altération, au contraire : l'éditeur doit donner au texte une forme lisible pour un lectorat contemporain ; ce qui signifie que, loin d'être définitif, le travail sera toujours à refaire.

B. LES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES : RECENSION, COLLATION, SÉLECTION

1. La recension des témoins (*recensio codicum*) et des éditions antérieures ; le choix des sigles

La première étape est de faire la **recension**, c'est-à-dire de dresser la liste des témoins du texte

- en **tradition directe** : le texte en tant que tel, dans sa langue originale et indépendamment de tout autre texte
- en **tradition indirecte** : citations chez d'autres auteurs (antiques ou médiévaux), extraits et *eclogae*, résumés, compilations diverses (anthologies et florilèges, chaînes, etc.), versions dans les langues anciennes (latin, syriaque, arménien, arabe, géorgien, copte, éthiopien, etc.)

Pour trouver les témoins, il faut passer des journées entières à compulser attentivement les catalogues de bibliothèques (le plus souvent munis d'index des auteurs) et l'outil absolument indispensable pour s'y retrouver : J.-M. OLIVIER, *Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs de Marcel Richard*, Brepols, Turnhout 1995. La section grecque de l'IRHT à Paris propose une base informatisée en ligne (http://pinakes.irht.cnrs.fr/) appelée PINAKES, fournissant pour une œuvre donnée l'ensemble des manuscrits déjà recensés ; les résultats obtenus ne dispensent aucunement de vérifier les données, ni de chercher ailleurs…

Un travail parfois trop négligé au début d'un projet d'édition est la **recension des éditions**, en cherchant autant que possible à identifier leurs sources manuscrites. C'est pourtant ce qui doit permettre assez vite d'une part de comprendre la forme particulière dans laquelle un texte est aujourd'hui connu et reçu, d'autre part de deviner par comparaison la portée de la nouvelle édition entreprise. Autre intérêt non négligeable : certaines éditions anciennes comportent des variantes en marge ou en note.

Il peut être utile, dès cette étape, de donner un **sigle** provisoire à chaque témoin. Voici quelques usages qu'on observe pour le choix des sigles :

- quand une édition antérieure a déjà « baptisé » un témoin, garder le sigle adopté
- nommer les témoins d'après l'initiale du fonds auquel ils appartiennent : par ex. P pour Paris, V pour le Vatican, M pour Munich (attention : un manuscrit dit *Monacensis* n'a rien à voir avec Monaco !), etc.
- les majuscules sont préférables aux minuscules à cause de leur plus grande lisibilité
- quand (et c'est courant) il y a plusieurs mss venant d'un même fonds, ou des villes dont l'initiale est concurrente (Paris/Pavie/Padoue/Patmos, Vatican/Vienne, etc.), on peut arbitrairement prendre d'autres lettres de l'alphabet ; on peut aussi les distinguer par l'emploi d'une 2e lettre : Pa, Pb, Pc, etc.
- éviter les lettres grecques, qui dans l'apparat critique risquent d'être comprises comme des éléments du texte, et qui parfois sont réservées à des familles de manuscrits

- éviter les numéros en exposant (P^1, P^2, etc.), généralement employés pour distinguer les « mains » intervenues successivement dans la copie ou la correction d'un manuscrit

2. La collation (*collatio*)

Au sens propre c'est la comparaison des textes fournis par les différents manuscrits ; dans l'usage courant la collation désigne la lecture même d'un manuscrit comparé à un texte de référence. Cela suppose qu'une édition de référence est choisie, avec ses propres divisions et surtout sa linéation. Un cahier de collations se présente traditionnellement en plusieurs colonnes :

Numéro de ligne	Lemme de l'édition	Leçon du manuscrit A	Leçon du manuscrit B	Leçon du ms C, etc.
2	καινόν	κενόν	om.	κενῶν

Dans un 1er temps, s'il y a beaucoup de manuscrits, la collation se fait par sondages. Sur la base de ces sondages, deux ou trois passages critiques, avec de nets lieux variants attestés par plusieurs manuscrits dans un sens ou dans un autre, doivent être ensuite choisis. Et c'est sur ces passages que se feront, plus méthodiquement, les collations de tous les témoins accessibles.

Dans un deuxième temps, lorsque la sélection des mss sera faite, interviendra une collation exhaustive du texte dans chacun des témoins retenus. Cette collation elle-même, pour être fiable, doit généralement être faite deux fois. Lorsque toutes les collations sont faites, une 3e collation de vérification s'avère généralement nécessaire. Il y a là de quoi perdre non seulement le moral, mais plusieurs dixièmes d'acuité visuelle…

N.B. Des milliers de copies de manuscrits sont consultables à l'IRHT : http://medium.irht.cnrs.fr

La page « Liens » du site PINAKES renvoie quant à elle aux reproductions disponibles sur internet.

3. La sélection des manuscrits (*eliminatio* ou *selectio codicum*)

Le résultat des collations préliminaires, allié à des recherches sur l'histoire de chaque manuscrit (voir les notices de catalogues, les répertoires de copistes, les registres de prêt des bibliothèques et les études sur l'histoire des bibliothèques, mais aussi les articles dans les revues spécialisées comme *Scriptorium*, les *Analecta Bollandiana*, la *Revue d'Histoire des Textes, Manuscripta* et d'autres encore – le site PINAKES offre des éléments de bibliographie pour chaque manuscrit), doit permettre d'aider à sélectionner (c'est souvent nécessaire) les manuscrits retenus pour l'édition.

Cette sélection se fait généralement de façon négative par élimination

- des manuscrits qui sont une copie d'un autre manuscrit bien conservé
- des manuscrits comportant trop de fautes propres, surtout si ce sont des fautes d'orthographe
- des manuscrits appartenant à une branche déficiente
- des manuscrits tardifs les plus contaminés
- des manuscrits tardifs tout court quand la tradition ancienne est déjà copieuse et solide

Sans compter qu'il y a *de facto* une élimination des mss inaccessibles (voyages ruineux, bibliothèques fermées, microfilms indisponibles ou hors de prix). Les Français, et les Parisiens en particulier, peuvent à ce titre être enviés des chercheurs du monde entier, à cause de l'exceptionnelle filmothèque de l'IRHT, comprenant des milliers de microfilms de manuscrits. L'IRHT ne consent plus à prêter ses microfilms, mais a mis en ligne une base de données appelée Medium (http://medium.irht.cnrs.fr/) permettant de savoir s'ils disposent du microfilm.

La sélection définitive des mss ne doit se faire en réalité qu'après leur classement, lequel doit s'appuyer dans un premier temps sur les collations faites à titre de sondage. Collation, sélection et classement sont donc moins des étapes successives que des travaux concomitants dont le caractère provisoire doit toujours permettre des changements.

Le classement des manuscrits, ou regroupement en diverses classes, sous-classes, familles ou branches, est le travail le plus délicat et le plus essentiel. Il s'appuie sur une description attentive des manuscrits, en respectant les usages dont témoignent les éditions de référence et si possible en vérifiant les données de seconde main. Sur les règles et conseils pour la description exhaustive d'un manuscrit, voir http://aedilis.irht.cnrs.fr/stage/redaction-notice-manuscrit.htm

1. Les critères traditionnels de classement peuvent être distingués en trois types :

a) Critères externes au texte (ou extra-textuels) :

• histoire du manuscrit, codicologie et paléographie : date et lieu de copie, identité du copiste et/ou du commanditaire, lacunes, mutilations, déplacements de cahiers, reliure(s), possesseurs successifs (individus ou institutions), usage éventuel…

• histoire en général : la Renaissance byzantine, la préparation d'un concile, etc.

• contenu du manuscrit dans son ensemble : le texte est transmis avec tel autre dans tel et tel mss…

b) Critères para- ou péri-textuels :

• présence ou non de *pinax* (index) et de *kephalaia* (titres de « chapitres »)
• ordre, séquence ou « acolouthie » des textes composant éventuellement l'œuvre ou le corpus ; c'est un critère capital
• numérotation des textes ou des parties de texte
• titre(s)
• paraphrase, glose, scholie, etc.
• stichométrie
• disposition en paragraphes

c) Critères internes au texte (ou critères textuels) :

Il est bon de procéder à un relevé synthétique et exhaustif de toutes les leçons chez tous les témoins, sous forme d'esquisse d'apparat positif, en allant à la ligne pour chaque lieu variant, avec le lemme de l'édition de référence à droite et les leçons variantes à gauche ; surtout, il faut que tous les témoins soient cités d'un côté ou de l'autre, y compris pour les omissions et les transpositions (c'est souvent là que se révèlent nécessaires les collations de vérification !). Ensuite, on peut allier deux exercices différents :

• **étude quantitative des leçons :** dans une démarche de type statistique, il s'agit de compter les occurrences de regroupements (ou d'isolement) de manuscrits. Par ex., avec 3 mss ABC, il faut compter le nombre d'occurrences de A seul, puis de AB et ABC, puis B seul et BC, enfin C seul. Les résultats peuvent être instructifs, mais ne suffisent pas.

• **étude qualitative des leçons :** il s'agit d'examiner au cas par cas chaque lieu variant, pour 1°) déterminer l'étiologie ou l'explication des éléments variants, 2°) caractériser le lien entre plusieurs témoins. Certains lieux variants sont plus significatifs que d'autres.

Une attention particulière est donnée d'ordinaire aux fautes d'onciales (ou leçons explicables par mélecture d'onciales), parce qu'elles permettent de dater un ancêtre textuel au moins théorique avant le IXe ou le Xe siècle.

2. Un système de pondération des leçons

Cf. C. MACÉ, C. SANSPEUR, « Nouvelles perspectives pour l'histoire du texte des *Discours* de Grégoire de Nazianze. Le cas du *Discours* 6 en grec et en arménien », *Le Muséon* 113, 2000, p. 377-416, spéc. p. 379-383.

Afin de remédier au « bruit » que constitue pour le philologue « les variantes inconsistantes et les coïncidences sans signification », qui « ne fournissent aucun renseignement généalogique », les auteurs de cet article préconisent « un élagage de l'information apportée par la *recensio* [*lectionum*], pour ne retenir que les variantes qui indiquent effectivement des rapports entre les manuscrits, variantes que nous appellerons désormais 'variantes génératives' ». Les auteurs accordent « priorité à une évaluation qualitative des variantes avant tout recours à une méthode quantitative. Cette sélection (…) doit se baser sur une grille de critères ».

1. La réversibilité est la possibilité de rectifier la variante par conjecture.
2. La reproductibilité concerne la possibilité que deux ou plusieurs scribes produisent une même variante séparément.
3. L'incidence sémantique vise à mesurer l'impact d'une variante sur le sens du texte.
4. La polarisation touche « le sens de dérivation de la variante primitive vers la variante dérivée ». « Pour polariser une variante, il faut pouvoir démonter le processus qui a généré cette dérivation. (…) En réalité, il est rare de pouvoir indiquer avec certitude le sens de la variation. Les variantes polarisées ont plus de valeur, parce que ce sont elles qui vont donner son orientation à la structure de la tradition ».
5. L'extension graphique désigne la longueur de texte concernée : plus elle est grande, plus la variante est importante.

Pour plus d'objectivité, une note évaluative, sur 7, peut être attribuée à chaque variante : 0, 1 ou même 2 selon chaque critère. « La note théorique maximale de 7/7 ne sera pratiquement jamais atteinte, mais plus une variante s'en approche, plus elle doit être tenue pour 'générative'.

	Critère	Cas	note
1.	**Réversibilité**	La variante est réversible	0
		La variante est non réversible	1
2.	**Reproductibilité**	La variante est reproductible	0
		La variante est non reproductible	1
3.	**Incidence sémantique**	La variante n'induit pas de changement de sens	0
		La variante induit un changement de sens, qui ne rend pas le texte plus difficile à comprendre	1
		La variante induit un changement de sens, qui rend le texte plus difficile à comprendre ou incompréhensible	2
4.	**Possibilité de polarisation**	Le sens de la dérivation ne peut pas être indiqué avec certitude	0
		Le sens de la dérivation peut être indiqué avec certitude	1
5.	**Extension graphique**	La variante ne concerne pas plus d'une syllabe	0
		La variante concerne plus d'une syllabe	1
		La variante concerne plus d'un mot	2

Par ex., selon les auteurs, au chapitre 2 du *Discours 6* de Grégoire de Nazianze (*PG* 35, 721 C 6 ; *SC* 405, p. 122), « une partie de la tradition grecque ajoute ἐν ἀλλοτρίοις ὁρώμενα après καὶ πάντα μοι ἦν ὑπεκκαύματα καὶ ὑπομνήματα τῆς τῶν ἀδελφῶν διαζεύξεως et avant l'énumération 'ascétique' apposée à πάντα. Selon que le texte contient ou non ce morceau de phrase, l'on peut traduire soit : 'Et tout rendait brûlant et ranimait en moi le souvenir de la désunion de mes frères : mes veilles, mes jeûnes…', soit : 'Et tout *ce que je voyais dans le comportement d'autrui* rendait brûlant et ranimait en moi le souvenir de la désunion de mes frères : veilles, jeûnes…' Dans ce cas, la variante n'est ni réversible (1) ni reproductible (1) par hasard, elle change le sens de la phrase d'une manière acceptable (1), elle est impossible à polariser (0), elle porte sur plus d'un mot (2), soit une cote de 5/7. »

Cette pondération permet en même temps de sélectionner les variantes importantes (à partir de 4/7) : pour ce même *Discours 6*, les auteurs ont ainsi retenu 21 variantes importantes sur un total de 97 dans le texte grec, et ont ramené « les 1004 lieux variants de la version arménienne à 85 ».

2. L'élaboration du stemma et la présentation du classement

La synthèse de l'examen de ces critères combinés peut – mais le peut-elle vraiment ? La question fait débat – se schématiser dans un stemma, comprenant (par ex. à gauche) une chronologie verticale (par siècle en général) d'après laquelle on commence à placer chaque témoin par sigle. En amont des témoins regroupés on place un ancêtre commun (lui-même peut être groupé avec d'autres exemplaires réels ou supposés ayant à leur tour un ancêtre commun), qui lui-même permet de remonter à un archétype (ou plusieurs archétypes). L'archétype – quand on accepte son existence – est souvent appelé Ω, et les ancêtres les plus anciens (« hyparchétypes », « subarchétypes », « protarchétypes » ou simples maillons) qui sont à l'origine des témoins conservés reçoivent un sigle grec (en majuscule de préférence, car s'ils sont cités dans l'apparat critique, ils ne seront pas confondus avec une leçon du texte même, qui dans l'apparat critique ne comporte jamais de majuscules).

La réflexion prend à chaque fois comme base la distinction entre fautes communes et fautes propres : chaque classe (ou sous-classe, etc.) se distingue *ad extra* par des caractéristiques propres et *ad intra* par des caractéristiques communes, et à l'intérieur de chaque classe (ou sous-classe) chaque témoin se distingue par des caractéristiques propres.

<u>Exemple (fictif) de stemma et de classement :</u>

• l'archétype Ω dont la date peut être fixée au Ve s. (peu après la mort de l'auteur) devait avoir les caractéristiques suivantes… (traits communs à ABCDEFGHIJ).

• Ω donne lieu à deux classes de mss, dépendant de deux hyparchétypes (indatables), Δ et Π. Les deux classes se distinguent par les caractéristiques suivantes… (suivent les cas où ABCD sont contre EFGHI ; ici figurent par ex. un certain nombre de fautes d'onciales).

• La classe de Δ comprend le mss A et la sous-classe Θ.

— La sous-classe dépendant de Θ (exemplaire indatable, mais en onciale sans doute) se distingue par les caractéristiques suivantes… (BCD contre A ; A ou BCD contre EFGHIJ).

• La classe Π comprend à son tour deux sous-classes, celle de E et celle de Σ, qui se distinguent par les caractéristiques suivantes… (EFG contre HIJ ; EFG ou HIJ contre ABCD).

— La sous-classe de E a comme caractéristique supplémentaire une contamination par un exemplaire de la classe Δ (EFG avec ABCD contre HIJ), ce qui cependant ne remet pas en cause son appartenance à la classe Π (caractérisée par une lacune commune à toute cette classe). Le mss E est le parent de 2 mss, F et G, qui se distinguent chacun par des caractéristiques propres (F contre G; F contre EG ou contre le reste des mss; G contre EF ou contre le reste des mss).

— L'intermédiaire Σ, inconnu mais forcément en minuscules (donc pas avant le IXe s.), est le parent de 3 mss, dont les caractéristiques communes sont les suivantes… (HIJ contre EFG ou le reste des mss). H et IJ se distinguent par les caractéristiques suivantes… (H contre IJ).

- H a les caractéristiques propres suivantes… (H contre d'autres mss).
- I a les caractéristiques propres suivantes… (I contre d'autres mss) et a servi de modèle au mss J, qui a un lien historique prouvé avec I et peu de caractéristiques propres…

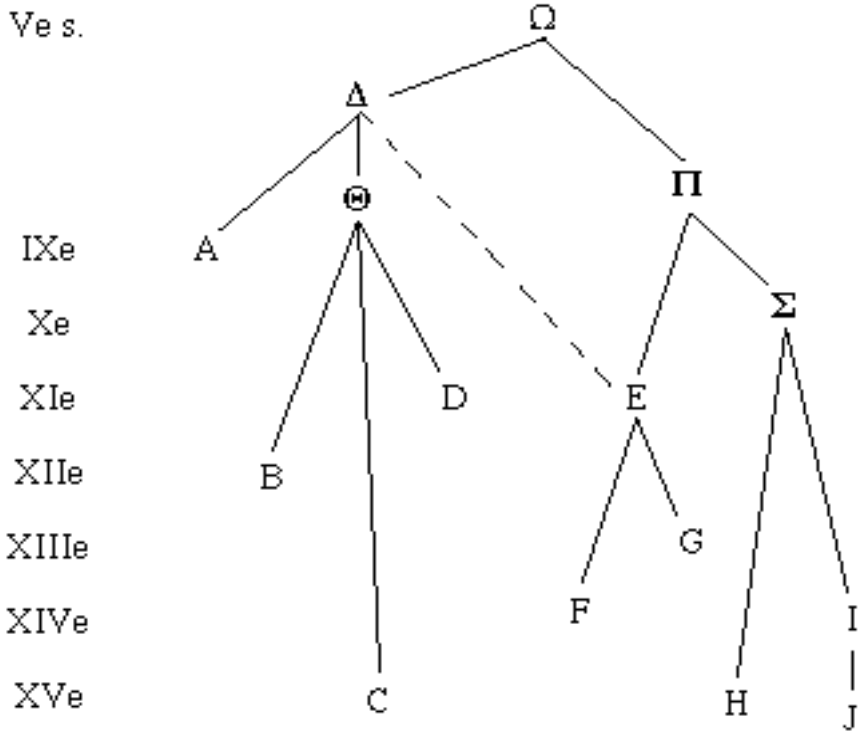

Dans l'idéal, il y aurait plusieurs choses à éviter :

- oublier la chronologie et mettre tous les témoins au même niveau ou à des niveaux arbitraires
- multiplier les intermédiaires théoriques au point qu'il y a plus d'intermédiaires fictifs que de témoins réels
- à l'inverse, créer des « familles nombreuses » dont tous les membres ont le même parent sans parvenir à préciser davantage entre eux les « différences de génération »
- multiplier les contaminations au point de rendre caduc le classement
- ne pas dessiner de stemma ; dans de nombreux cas, on y est contraint à cause du manque de données ; mais la plupart du temps, cela permet de stimuler ou de tester la réflexion ; même si c'est en pure hypothèse et que le stemma est trop incertain pour être publiable, il faut toujours prendre parti, sans quoi le choix des leçons risque d'être aléatoire.

Concrètement, un cas de figure assez fréquent dans l'édition d'un texte chrétien est le suivant :

les plus anciens mss (20%) sont du Xe s.,
40% sont des mss du XIIe s.,
40% (et plus), dont certains peuvent être éliminés, sont plus tardifs.

3. Comment interpréter l'existence de véritables variantes ?

En dehors des accidents et des fautes manifestes, l'existence même de variantes peut être interprétée en plusieurs sens :

1) comme des **variantes d'auteur** : si l'auteur a diffusé son texte sous plusieurs formes, à des moments ou des lieux différents, donnant lieu à des traditions différentes – cette interprétation doit être invoquée en dernier recours, si possible en conformité avec ce qu'on sait des pratiques de l'auteur et de la diffusion de son œuvre
2) comme des **variantes de lecteurs** et de copistes : « corrections » de style, choix lexicaux, gloses, etc. Ces variantes sont souvent difficiles à distinguer du texte original, et appellent nécessairement une interprétation et un choix.

L'existence de plusieurs branches ou de plusieurs traditions peut donc refléter une véritable pluralité des textes. Pour certains textes, comme la Bible, ces variantes de lecteur peuvent concerner des livres entiers et donner lieu à plusieurs traditions ou plusieurs recensions, comme par exemple le « texte alexandrin ».

En l'occurrence, le fait de parler d'histoire du texte ne devrait pas faire oublier qu'il y a, peut-être plus fondamentalement, une **géographie du texte**. La diversité géographique est importante également au stade de la diffusion ultérieure : la différenciation des lieux de copie, par ex. Constantinople et l'Italie méridionale, permet parfois d'élucider la bipartition d'une tradition.

II – L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

A. RÈGLES POUR LE CHOIX DES LEÇONS

(cf. B. VAN GRONINGEN, *Traité d'histoire et de critique des textes grecs*, Amsterdam 1963, p. 113-115)

Critères externes, concernant les mss :

Lectio antiquior potior : « La leçon la plus ancienne est la meilleure » (si rien ne s'y oppose : les papyrus n'ont pas forcément un texte meilleur).

Lectio melioris codicis potior (Johann Jakob Griesbach, NT de 1796 < *Proclivi scriptioni praestat ardua*, formule de Johann Albrecht Bengel, dans son NT de 1734) : « La leçon du meilleur manuscrit est la meilleure ». Ce qui fait la qualité d'un manuscrit est le nombre de bonnes leçons; mais même un manuscrit excellent n'est pas infaillible.

Lectio melioris classis potior : « La leçon de la meilleure classe est la meilleure »

Lectio plurimum codicum (vel classium) potior : « La leçon du plus grand nombre de manuscrits (ou de classes) est la meilleure »

Critères internes, concernant le texte :

Lectio quæ alterius originem explicat potior : « La leçon qui explique l'origine d'une autre est la meilleure »
ex. Pindare *Olympiques* 2,24 ἀναβᾶσ(α) L N ἀνεκάς cett. C'est ce dernier adverbe rare qui explique le participe le plus courant.

Lectio non repetita potior (formule de J. J. Wettstein au XVIIIe) : « La leçon non répétée est la meilleure » (si de deux leçons l'une est reproduite ailleurs, mieux vaut choisir l'autre).

Lectio difficilior potior : « La leçon la plus difficile est la meilleure » – principe allant contre la tendance à la banalisation, mais la règle n'est pas absolue. Ex. Isocrate καὶ σοὶ μὲν ἀκμὴ φιλοσοφεῖν ou σὺ μὲν ἀκμὴν φιλοσοφεῖς : la 2de leçon (accusatif adverbial) est plus difficile, mais le contexte montre que la première est préférable.

Lectio brevior potior : « La leçon la plus courte est la meilleure » (avec l'idée que l'insertion d'éléments explicatifs facilite la lecture). Pourtant la *lectio longior* peut être la meilleure, comme dans Isocrate, *Ad Demon.* 3 σὺ μὲν γὰρ παιδείας ἐπιθυμεῖς, ἐγὼ δὲ παιδεύειν ἄλλους ἐπιχειρῶ codd. : ἄλλους om. Z

D'autres aspects du texte, plus ou moins fiables, peuvent aussi entrer en considération : la syntaxe, la métrique, le lexique, le style, et, bien sûr, le sens – avec cette interrogation : telle leçon est-elle mieux attestée chez tel auteur ou à telle époque ?

Dans le cas de textes manifestement corrompus, deux exercices sont possibles : l'*emendatio*, ou correction, ou la *divinatio*, ou conjecture. N'y recourir qu'en cas de désespoir profond.

B. ASPECTS DU TEXTE ÉDITÉ

La responsabilité de l'éditeur moderne est importante, puisqu'il doit valider, modifier ou créer si nécessaire :

• **Le titre** : le début et la fin d'un manuscrit étant les parties les plus fragiles, il faut parfois conjecturer le titre ; inversement, la collation du texte lui-même fait parfois oublier celle du titre et de ses éléments (auteur, titre, genre, numéro éventuel…), qui sont bien une partie du texte, alors que, malgré le fait qu'ils ne sont pas originaux, ils sont porteurs de beaucoup d'informations importantes pour l'histoire du texte.

• **La mise en paragraphes et les divisions** : c'est sans doute l'élément le plus important. Les paragraphes dans les manuscrits, sous leurs diverses formes, ne suivent pas toujours la seule logique thématique, par ex. le paragraphe clôt une citation quelle qu'elle soit, mais la prise en compte de ces paragraphes dans les collations peut avoir une double utilité : mieux mettre en évidence des relations entre manuscrits et aider à la mise en paragraphe du texte moderne. Dans tous les cas, il est utile de faire un plan et d'être attentif aux mots de liaison.

• **La ponctuation** : là encore le témoignage des manuscrits n'est pas à négliger, mais il est souvent insuffisant ou inadapté aux usages modernes, par ex. concernant la virgule ou le point en haut. Les usages modernes eux-mêmes varient selon les pays ou selon les normes de telle ou telle collection – mais souvent elles n'existent tout simplement pas sur cette question ! Dans tous les cas on ne peut que recommander l'adoption de principes assez précis et la constance dans leur application. Et quand il existe déjà des éditions anciennes, il n'est pas inintéressant de mettre en question la ponctuation.

• **Majuscules, guillemets, parenthèses et éléments typographiques** (par exemple dans la *Patrologie grecque* : accent final grave avant ponctuation, doubles rhôs surmontés de 2 esprits : ῥῥ ; ou encore emploi de l'italique, du gras, etc.) dépendent aussi des usages et normes en vigueur dans telle ou telle collection.

C. L'APPARAT CRITIQUE : RÉDACTION ET ABRÉVIATIONS

cf. *Directives pour la préparation des manuscrits*, Sources Chrétiennes, Le Cerf, Paris 2001, p. 62-72

L'apparat critique doit fournir les seuls éléments intéressant l'histoire du texte. Les variantes d'accentuation ou d'orthographe, les fautes isolées de copistes, les précisions sur la ponctuation, les abréviations ou les ligatures et, le plus possible, les conjectures d'éditeurs modernes doivent en être exclues (ou précisées rapidement dans l'introduction), sauf si elles expliquent l'évolution du texte.

Deux rédactions sont possibles :

- **apparat positif** : tous les manuscrits ou témoins sont mentionnés en fonction de chaque leçon
  Ex. : διδάσκειν K MN : διδάσκων l
- **apparat négatif** : seuls sont mentionnés les manuscrits ou témoins ne comportant pas la leçon choisie
  Ex. : διδάσκειν : διδάσκων l
  Quand il est possible de ne pas préciser la leçon choisie, on peut même réduire à διδάσκων l

Les manuscrits doivent toujours être cités dans le même ordre, et de préférence avec un espace entre les familles. Les témoins de la tradition indirecte (citations, morceaux de florilèges, versions, etc.) doivent être si possible cités après. Autant que possible, les variantes sont données de la plus proche à la plus éloignée de la leçon choisie, ou alors dans l'ordre des témoins.

N.B. L'apparat explicitera si nécessaire les altérations indiquées dans le texte :

- interpolations [ ]
- conjectures modernes < >
- passages corrompus ††
- lacunes ***

Rédigé en latin, l'apparat usera par exemple des abréviations ou notations suivantes :

a.	ante	litt.	litterae
a.c. ou ^{ac}	ante correctionem	mg ou ^{mg}	in margine
add. +	addidit	ms.	codex manu scriptus
adn.	adnotationem	mss.	codices manu scripti
al.	alius	mutil.	mutilatus, -a, -um
alt.	alterum	om. >	omisit
a rec. m.	a recente manu	p.	post
a sec. m.	a secunda manu	p.c. ou ^{pc}	post correctionem
cett.	ceteri	praem.	praemisit
cod. / codd.	codex / codices	ras. ou ^{ras}	in rasura
coni.	coniecit	rell.	reliqui
corr.	correxit	rest.	restituit
def.	deficit	sc.	scilicet
del.	deleuit	schol.	scholiastes
des.	desinit	scr.	scripsit
dubit.	dubitanter	secl.	seclusit
e corr.	e correctione	sub l.	sub linea
ed. / edd.	editio / editiones	s.l. ou ^{sl}	supra lineam
em.	emendauit	suppl.	suppleuit
eras.	erasit	transp. ~	transposuit
excl.	exclusit	txt ou ^{txt}	in textu
exp.	expunxit	uac.	uacat
fort.	fortasse	(ut) uid.	ut uidetur
γρ ou ^{γρ}	γράφεται		
inc.	incipit	[	texte manque après crochet
iter.	iterauit	]	texte manque avant crochet
leg.	legit	α.	lettre peu lisible
lac.	lacuna	/	lettre effacée
legend.	legendum est	*	lettre illisible

N.B. Les abréviations des formes verbales (toujours au parfait) s'emploient indifféremment pour la 3e personne du singulier ou pour celle du pluriel. A la 1ère pers. du singulier, on écrit la forme en toute lettre : addidi, correxi, etc.

Éléments de bibliographie

• ouvrage commode * indispensable, usuel

Ouvrages plutôt généraux

E. ARNS, *La technique du livre d'après Saint Jérôme*, E. de Boccard, Paris 1953.
A. BERNABÉ PAJARES, *Manual de crítica textual y edición de textos griegos*, Ediciones Clásicas, Madrid 1992 (malheureusement introuvable).
• P. CANART, *Paleografia e codicologia Greca. Una rassegna bibliografica*, Vatican 1991.
P. CANART, *Lezioni di paleografia e di codicologia greca*, Vatican 1980 ; *Études de paléographie et de codicologie* (*Studi e Testi* 450-451), Vatican 2008.
• R. DEVREESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Klincksieck, Paris 1954.
R. DEVREESSE, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale : histoire, classement, paléographie* (*Studi e Testi* 183), Vatican 1955.
• V. GARDTHAUSEN, *Griechische Paläographie*, Teubner, Leipzig 1879 ; un peu ancien : *Das Buchwesen im Alterum und Byzantinischen Mittelalter*, Leipzig 1911.
D. HARLFINGER (éd.), *Griechische Kodikologie und Textüberlieferung*, Darmstadt 1980.
D. HARLFINGER, G. PRATO (éd.), *Paleografia e codicologia greca : Atti del II Colloquio internaz. (Berlino-Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983*), Alessandria 1991.
H. HUNGER et al., *Geschichte der Textüberlieferung der antiken und mittelalterlichen Literatur*, Zürich 1961.
H. HUNGER, *Studien zur grieschischen Paäographie*, Vienne 1954.
M. MANIACI, *Archeologia del manoscritto. Metodi, problemi, bibliografia recente*, Rome 2002.
E. MIONI, *Introduzione alla paleografia greca*, Padoue 1973.
B. MONDRAIN (éd.), *Lire et écrire à Byzance (20e Congrès international des Études byzantines, Paris, 19-25 août 2001)*, Paris 2006.
B. DE MONTFAUCON, *Palaeographia graeca*, Paris 1708.
* J.-M. OLIVIER, *Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs de Marcel Richard*, Brepols, Turnhout 1995.
W. SCHUBART, *Griechische Palaeographie*, Munich 1966.
• E. M. THOMPSON, *A Handbook of Greek and Latin Palaeography*, Chicago 1966 (Oxford 1892[1]).
E. G. TURNER, *Greek Manuscripts of the Ancient World*, Oxford 1971.
• B. A. VAN GRONINGEN, *Short Manual of Greek Palaeography*, Leyden 1955.
Coll., *La paléographie grecque et byzantine. Actes du Colloque de Paris, 21-25 octobre 1974*, CNRS, Paris 1977.

Écritures, copistes, paléographie

R. BARBOUR, *Greek Literary Hands (A.D. 400-1600)*, Oxford 1982.
H. BOGE, *Griechische Tachygraphie und Tironische Noten*, Olms, Hildesheim-New York 1974.
P. CANART, « Peut-on dater et localiser les manuscrits grecs ?», dans G. PRATO (éd.), *I manoscritti greci tra riflessione e dibattito. Atti del V colloquio internazionale di paleografia greca (Cremona, 4-10 ottobre 1998)*, Papyrologica Florentina 31, Florence 2000, p. 679-684.
G. CAVALLO, *Ricerche sulla maiuscola biblica*, Florence 1967.
A. CRISCI, P. DEGNI (éd.), *La scrittura greca dall'antichità all'epoca della stampa. Una introduzione,* Rome 2011.
L. FOSSIER, J. IRIGOIN (éd.), *Déchiffrer les écritures effacées (Actes de la Table ronde, Paris, 4-5 mai 1981)*, CNRS, Paris, 1990.
* E. GAMILLSCHEG, D. HARLFINGER, P. ELEUTERI, *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600*, t. I-III, Vienne, 1981, 1989, 1997.
A. N. OIKONOMIDES, *Abbreviations in Greek Inscriptions : Papyri, Manuscripts and Early Printed Books*, Chicago 1974.
C. H. ROBERTS, *Greek Literary Hands (350 B.C.-A.D. 400),* Oxford 1956.
C. SIRAT, J. IRIGOIN, E. POULLE (éd.), *L'écriture : le cerveau, l'œil et la main*, Turnhout 1990.
* M. VOGEL, V. GARDTHAUSEN, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance*, Leipzig 1909.

Catalogues et albums

• H. FOLLIERI, *Exempla scripturarum… fasc. IV. Codices Bibliothecae Vaticanae selecti*, Vatican 1969.
K and S. LAKE, *Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200*, t. I-X, Boston 1934-1939.
H. A. OMONT, *Fac-similés de manuscrits grecs des XVe et XVIe siècles*, Olms, Hildesheim-New York 1974 (1887[1]).
A. TURYN, *Dated Greek manuscripts of the thirteenth and fourteenth centuries in the libraries of Italy*, Urbana-Chicago-London 1972.
A. TURYN, *Dated Greek manuscripts of the thirteenth and fourteenth centuries in the libraries of Great Britain*, Washington 1980.
M. WITTEK, *Album de paléographie grecque*, Gand 1967.

Codicologie

* http://aedilis.irht.cnrs.fr/stage/glossaire.htm ; http://aedilis.irht.cnrs.fr/stage/redaction-notice-manuscrit.htm
R. W. ALLISON et al., http://abacus.bates.edu/Faculty/wmarchive (Archive of Papers and Watermarks in Greek Manuscripts)
M.L. AGATI, *Il libro manoscritto da Oriente a Occidente. Per una codicologia comparata*, Rome 2009 ; *Introduzione alla codicologia*, Rome 2004.
B. ATSALOS, *La terminologie du livre-manuscrit à l'époque byzantine*, Thessalonique 1971.
M.-J. BEAUD et al., *Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit*, IRHT, CNRS, Paris 1977.
A. BLANCHARD (éd.), *Les débuts du codex*, Brepols, Turnhout 1989.
Ch.-M. BRIQUET, *Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier*, 4 vol., Paris 1907; réimpr. Olms 1977.
Coll., *Les techniques de laboratoire dans l'étude des manuscrits. Acte du Colloque de Paris, 13-15 septembre 1972*, CNRS, Paris 1974.
• P. GÉHIN (dir.), *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, coll. U Histoire, Paris 2005.
Ph. HOFFMANN (éd.), *Recherches de codicologie comparée. La composition du codex au Moyen Age en Orient et en Occident*, Paris 1998.
J. IRIGOIN, *Le livre grec des origines à la Renaissance*, BNF, Paris 2001.
J. LEMAIRE, *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve 1989.
* J. LEROY, *Les types de réglure des manuscrits grecs*, Paris 1976.
* D. MUZERELLE, *Vocabulaire codicologique*, Cemi, Paris 1985 (http://vocabulaire.irht.cnrs.fr/vocab.htm)
* J.-H. SAUTEL, *Répertoire de réglures dans les manuscrits grecs sur parchemin*, Brepols, Turnhout 1995.
M. ZERDOUN BAT-YEHOUDA, *Le papier au Moyen Âge : histoire et techniques*, Brepols, Turnhout 1999.

Histoire et critique des textes, ecdotique

R. BROWNING, « *Recentiores non deteriores* », *Bulletin of the Institute of Classical Studies* 7, 1960, p. 1-21, repris dans R. BROWNING, *Studies on Byzantine History*, Variorum Reprints, Londres 1977, n° XII.

J.-M. CARRIÉ (éd.), *Lecture, livres, bibliothèques dans l'Antiquité tardive (Paris, 16-17 avril 2010)*, Turnhout 2011 (=n°18 de la revue *Antiquité tardive*, 2010).
G. CAVALLO *et al.* (éd.), *Scritture, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio*, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2 vol., Spoleto 1991.
G. CAVALLO, « Conservazione e perdita dei testi greci : fattori materiali, sociali, culturali », dans A. GIARDINA (dir.), *Società Romana e Impero Tardoantico. Tradizione dei classici, Trasformazioni della cultura, IV*, Bari 1986, p. 83-271.
G. CAVALLO, *Lire à Byzance*, trad. fr. P. Odorico et A. Segonds, Les Belles Lettres, Paris 2006.
Coll., *La pratique des ordinateurs dans la critique des textes Colloque international du CNRS*, *Paris, 29-31 mars 1978*, CNRS, Paris 1979.
P. COLLOMP, *La critique des textes*, Paris 1931 ; *La papyrologie*, Strasbourg 1928.
A. DAIN, *Les manuscrits*, Les Belles Lettres, Paris 1975[3].
T. DORANDI, *Le stylet et la tablette. Dans le secret des auteurs antiques*, Les Belles Lettres, Paris 2000 ; éd. italienne revue et augmentée : *Nell'officina dei classici : come lavoravano gli autori antichi*, Rome 2007.
J. DUMMER (éd.), *Texte und Textkritik. Eine Aufsatzsammlung*, *TU* 133, Berlin 1987.
T. DUNCAN, T.F. STUESSY (éd.), *Cladistics*: *Perspectives on the Reconstruction of evolutionary History*, Columbia University Press, New York 1984.
A. FERRARI (éd.), *Filologia classica e filologia romanza*: *esperienze ecdotiche a confronto*, Spoleto 1998.
G. FIESOLI, *La genesi del Lachmannismo* (Millenio Medievale 19), Florence 2000.
N. GRANT (éd.), *Editing Greek and Latin Texts*, New York, 1989.
J. GRIER, « Lachmann, Bédier and the bipartite stemma : towards a responsible application of the common-error Method », *Revue d'histoire des textes* 18, 1988, p. 263-277.
H.M. HOENIGSWALD, L.F. WIENER (éd.), *Biological Metaphor and cladistic Classification. An interdisciplinary Perspective*, Philadelphia 1987.
J. IRIGOIN, *Tradition et critique des textes grecs*, Les Belles Lettres, Paris 1997.
J. IRIGOIN, *La tradition des textes grecs. Pour une critique historique*, Les Belles Lettres, Paris 2003.
E. KELEMEN, *Textual Editing and Criticism*, New York- Londres 2009.
I.J. KITCHING, P.L. FOREY, C. J. HUMPHRIES, D. M. WILLIAMS, *Cladistics*: *the Theory and Practice of parsimony Analysis*, Oxford, 2000[2].
* P. MAAS, *Textkritik*, Leipzig, 1927[1], 1957[3] ; *Textual criticism*, trad. angl. par B. Flower, Clarendon, Oxford, 1958.
P. MAAS, « Leitfehler und stemmatische Typen », *Byzantinische Zeitschrift* 37, 1937, p. 289-294.
C. MACÉ, P. BARET, A. BOZZI, L. CIGNONI (éd.), *The Evolution of Texts : Confronting Stemmatological and Genetical Methods. Proceedings of the International Workshop held in Louvain-la-Neuve on September 1-2, 2004* (*Linguistica Computazionale*, 24), Rome – Pise 2006.
C. MACÉ, C. SANSPEUR, « Nouvelles perspectives pour l'histoire du texte des *Discours* de Grégoire de Nazianze. Le cas du *Discours* 6 en grec et en arménien », *Le Muséon* 113, 2000, p. 377-416.
J. J. MCGANN, *A Critique of Modern Textual Criticism*, University of Virginai Press, 1983 ; *Radiant Textuality : Literature After the World Wide Web*, New York 2001.
E. MONTANARI (éd.), *La philologie grecque à l'époque hellénistique et romaine*, Genève 1994.
E. MONTANARI, *La critica del testo secondo Paul Maas, Testo e commento,* Florence 2003.
F. PASCHKE, J. DUMMER, J. IRMSCHER, K. TREU (éd.), *Überlieferungsgeschichtliche Untersuchungen* (*TU* 125), Berlin 1981.
* G. PASQUALI, *Storia della tradizione e critica del testo*, Florence (1934[1]), 1952[2].
R. PFEIFFER, *History of Classical Scolarship, from the Beginnings to the end of the Hellenistic Age*, Oxford 1968.
R. PFEIFFER, *History of classical scholarship, from 1300 to 1850*, Oxford 1978.
M. D. REEVE, « Stemmatic Method : "Qualcosa che non funziona?" », dans P. GANZ (éd.), *The Role of the Book in Medieval Culture*, Turnhout 1986, p. 57-69.
• L.D. REYNOLDS, N.G. WILSON, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*, trad. C. Bertrand, rev. P. Petitmengin, CNRS 1986.
M. RICHARD, « ἀπὸ σημείων », *Byzantion* 20, 1950, p. 191-222.
G.Th. TANSELLE, *Textual Criticism and Scholarly Editing*, University Press of Virginia 1990.
S. TIMPANARO, *La genesi del metodo del Lachmann*, Le Monnier, Florence 1963.
A. TURYN, *Studies in the manuscript tradition of the tragedies of Sophocles*, Rome 1970.
B. A. VAN GRONINGEN, « ΕΚΔΟΣΙΣ », *Mnemosyne* IV, s. 16, 1963, p. 1-17.
• B. A. VAN GRONINGEN, *Traité d'histoire et de critique des textes grecs*, Amsterdam 1963.
P. VAN REENEN, M. VAN MULKEN (éd.), *Studies in Stemmatology*, Vol. I, Amsterdam/Philadelphia 1996.
P. VAN REENEN, A. DEN HOLLANDER, M. VAN MULKEN (éd.), *Studies in Stemmatology*, Vol. II, Amsterdam/Philadelphia 2004.
M. L. WEST, *Textual Criticism and Editorial Technique*, Teubner, Stuttgart 1973.
Leuven Centre for the Study of the Transmission of Texts and Ideas in Antiquity, the Middle Ages and the Renaissance : http://ghum.kuleuven.be/lectio

USAGES ÉDITORIAUX ET TYPOGRAPHIQUES

J. BIDEZ, A. B. DRACHMANN (Union académique internationale), *Emploi des signes critiques. Disposition de l'apparat dans les éditions savantes de textes grecs et latins*, rev. A. Delatte et A. Severyns, Les Belles Lettres, Paris 1938.
L. HAVET, J. IRIGOIN, *Règles et recommandations pour les éditions critiques. Série grecque*, Les Belles Lettres, Paris 1972.
J. NORET, « Notes de ponctuation et d'accentuation byzantines », *Byzantion* LXV/1, 1995, p. 69-88.
Directives pour la préparation des manuscrits, Sources Chrétiennes, Le Cerf, Paris 2001.

BIBLE ET LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

* C. BAUR, *Initia patrum Graecorum*, 2 vol., Vatican 1955.
* A. EHRHARD, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche von den Anfängen biz zum Ende des 16. Jahrhunderts*, Leipzig, 1936-1940 (15 fascicules en 4 tomes des *Texte und Untersuchungen* 50, 51, 52.1 et 52.2).
* F. HALKIN, *Bibliotheca hagiographica Graeca*, 3 vol., Bruxelles, 1957 (plus le *Novum auctarium Bibliotheca hagiographicae Gracae* paru en 1984), 3e édition de l'ouvrage en 1 vol. d'H. DELEHAYE, 1895[1], 1909[2].
R. DUPONT-ROC, P. MERCIER, *Les manuscrits de la Bible et la critique textuelle*, Cahiers Evangile 102, Le Cerf, Paris 1998.
* M. GEERARD et al., *Clavis patrum Graecorum*, 5 vol. ainsi qu'un *Supplementum*, Turnhout 1974-1998.
K. HAINES-EITZEN, *Guardians of Letters. Literacy, Power and the Transmitters of Early Christian Literature*, Oxford 2000.
A.-G. HAMMAN, *L'épopée du livre : la transmission des textes anciens, du scribe à l'imprimerie*, Perrin, Paris 1985.
* M. HARL, G. DORIVAL, O. MUNNICH, *La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, Paris 1988.
G. M. VIAN, *Biblioteca divina. Filologia e storia dei testi cristiani*, Carocci, Rome 2001.

Stage d'ecdotique : http://www.sources-chretiennes.mom.fr